

Observatoire national des partenariats

Etude PHARE - Associations

*Perception des associations et des structures d'intérêt général sur
« Les fragilités et la co-construction en territoire »*

France



Novembre 2015 –



SOMMAIRE

▶ 1. L'Observatoire national des partenariats et le programme PHARE	p3
▶ 2 Contexte & objectifs de l'étude PHARE-Entreprises	p4
▶ 3. Méthodologie : profil des associations	p5
▶ Partie 1 – Les fragilités perçues par les Associations sur leur territoire	P9
▶ Hiérarchisation des fragilités	p12
▶ Les fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises doivent se mobiliser	p15
▶ Partie 2 – Les relations partenariales entre les associations et les entreprises	P21
▶ Les taux de présence des associations nouant des relations partenariales avec les entreprises	p22
▶ Dimension territoriale des partenariats	p25
▶ Le nombre de partenariats mis en place entre les associations et les entreprises	p27
▶ Partie 3- Les relations partenariales entre les associations et les entreprises : <i>objectifs/ressources et bénéfiques</i>	P31
▶ Objectifs des associations dans leurs pratiques multi-partenariales	p32
▶ Bénéfiques pour les partenaires entreprises	p37
▶ Ressources mobilisées dans le cadre des partenariats	p39
▶ Partie 4- Profils des entreprises partenaires et responsabilités des partenariats	P42
▶ Profils des partenaires	p43
▶ Les Directions et gouvernances en charge des partenariats	p45
▶ Partie 5- L'avenir des relations partenariales vu par les associations	P49
▶ En guise de synthèse, les 7 messages clés	P56



L'Observatoire et le programme PHARE

L'Observatoire national des partenariats

Créé en 2008 par Le RAMEAU en partenariat avec la Caisse des Dépôts, l'Observatoire national des partenariats a pour objectif de qualifier les enjeux des relations entre les structures d'intérêt général et les entreprises, d'identifier les pratiques innovantes et de suivre l'évolution des dynamiques d'alliances en France.

Le 1er cycle quinquennal d'études nommé ARPEA (2008 – 2012) a permis de comprendre le mouvement d'alliances sur les territoires.

Depuis 2013, un 2^{ème} cycle quinquennal d'études est mené pour mieux percevoir l'impact de ces alliances. C'est dans ce cadre que l'Observatoire a lancé le programme d'études PHARE.

L'Observatoire national des partenariats est sous la direction scientifique d'Anne ROBIN, fondatrice de la société d'études COMISIS.

Programme PHARE

L'objectif du programme d'études PHARE est d'éclairer les fragilités en territoire sur lesquelles les stratégies d'alliances sont pertinentes. Pour cela, le programme s'appuie sur 4 études au travers d'une vision croisée :

- Des Citoyens,
- Des Entreprises,
- Des Associations,
- Des Institutions.

En parallèle des ces 4 études, un diagnostic territorial des 13 régions françaises est réalisé avec une consolidation au niveau national.

Ce programme est en partenariat avec la Caisse des Dépôts, le Ministère en charge de la Vie Associative, le Medef, Le Mouvement Associatif, Le RAMEAU et United Way.

- Volet Citoyens
- Volet Entreprises
- **Volet Associations**
- Diagnostics territoriaux
- Volet Institutionnels



Contexte et objectifs de l'Etude PHARE – Associations

Contexte de l'étude PHARE – Associations

Face aux défis économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, les partenariats entre associations et entreprises constituent une réponse innovante. En moins de dix ans, la dynamique d'alliances s'accélère sur les territoires.

Au-delà de la question de « comment agir ensemble ? », il s'agit aujourd'hui de mieux comprendre « au service de Quoi ? » : quelles sont les fragilités prioritaires ? Quels sont les enjeux territoriaux sur lesquels les partenariats associations - entreprises peuvent permettre l'émergence et/ou la consolidation de solutions innovantes ?...telles sont les questions auxquelles répond l'étude PHARE – Associations.

Objectif de l'étude PHARE – Associations

L'objectif de l'étude PHARE – Associations est de connaître la perception des dirigeants sur les points suivants :

- ❑ Les fragilités de leur territoire, c'est-à-dire des thèmes prioritaires sur lesquels il est nécessaire d'agir pour répondre aux enjeux territoriaux;
- ❑ Le rôle que peuvent jouer les partenariats "entreprises – associations" pour réduire ces fragilités.

Ce regard est analysé dans un premier temps pour chacune des 5 régions françaises (UDA 5) afin d'en identifier les spécificités territoriales. Il est aussi consolidé au niveau national.



Univers et échantillon



- Étude réalisée auprès d'un échantillon de 654 associations représentatif de l'univers de **704 683 associations**.
- L'échantillon a été constitué à partir de la localisation géographique et selon la variable : associations employeuses, associations non employeuses.
- L'univers statistique de référence est celui de l'Insee 2015 retravaillé selon des codes NAF précis.
- L'intervalle de confiance inhérent à toute étude doit être considéré par le lecteur (2 à 3 points selon les segmentations).
- Les univers retenus selon la sélection des NAF* ont été travaillés avec IMS HEALTH ainsi que la sélection des adresses fournies en complément des liens adressés par les partenaires (14.000 adresses complémentaires sélectionnées selon les régions et la taille)

Méthode de collecte

Mode d'interrogation :

L'échantillon a été interrogé sous cawi par *“opinionway*

Date de la consultation.



Octobre/Novembre 2015



► Cette consultation applique les procédures et règles de la norme ISO 20252





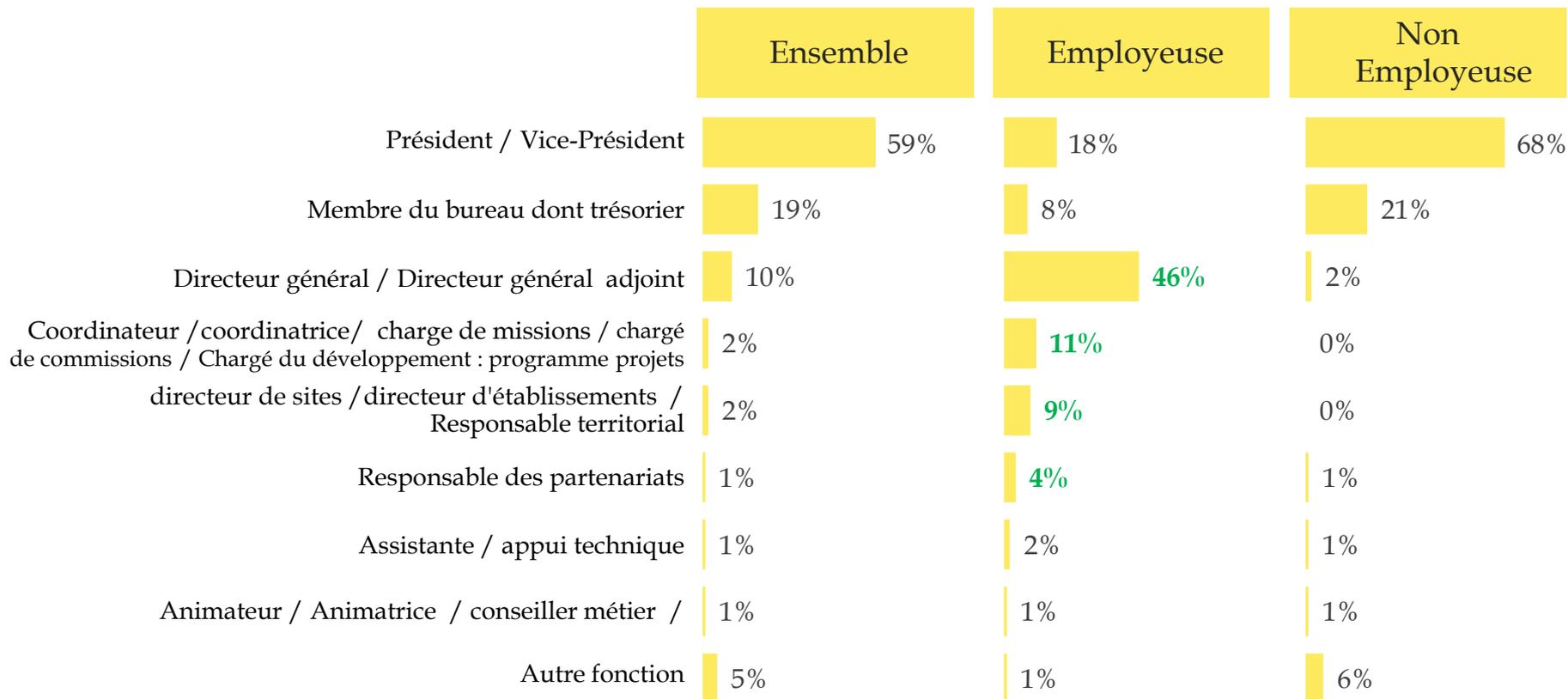
Fonction des répondants selon la nature employeuses et non employeuses



q1 Quel est votre fonction dans l'association ?

Base : Ensemble des associations : 703 683

X% / Y% : Ecart significativement supérieur/inférieur à l'ensemble



Bases : Employeuse : 126 080 / Non employeuse : 577 601

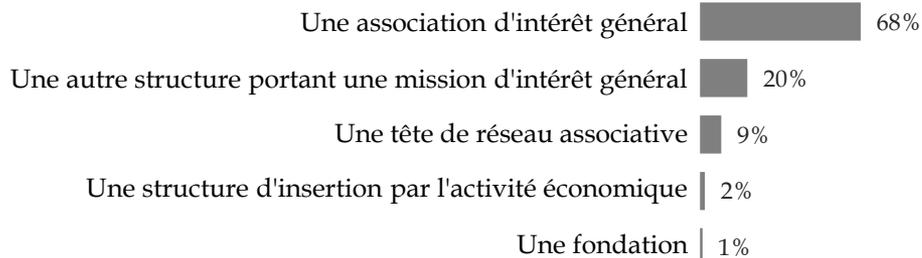


Profil des associations

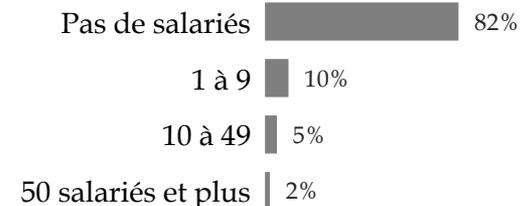
Des résultats rapportés à l'univers des associations

Base : Ensemble des Associations = Echantillon : 654
% sur univers de 703 683

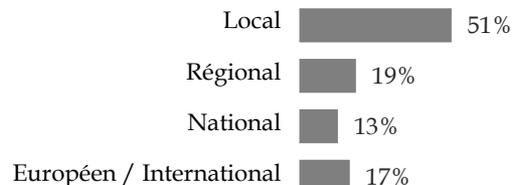
Type de l'association



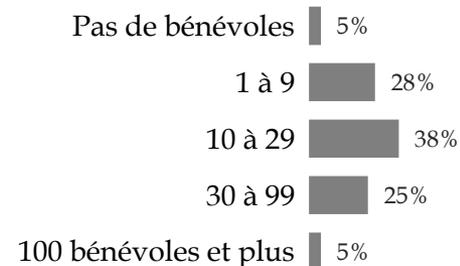
Nombre de salariés



Périmètre d'intervention



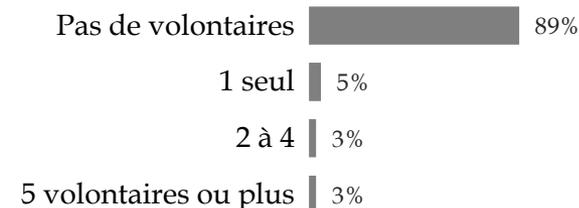
Nombre de bénévoles



Budget annuel



Nombre de volontaires





Les thématiques proposées pour identifier les fragilités des territoires

Critères économiques

1. Emploi/chômage/insertion
2. Développement économique
3. Niveau de vie / pouvoir d'achat

Critères Sociaux

1. Mal logement
2. Pauvreté / lutte contre l'exclusion
3. Diversité / handicap
4. Vieillesse / intergénérationnel
5. Isolement / lien social

Critères Environnementaux

1. Environnement / pollution / biodiversité
2. Transition énergétique

Critères Sociétaux

1. Sécurité / délinquance
2. Education
3. Mobilité / transports
4. Santé
5. Accès au numérique
6. Culture / loisirs

- 16 thématiques ont été retenues pour identifier les fragilités des territoires autour des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux

1

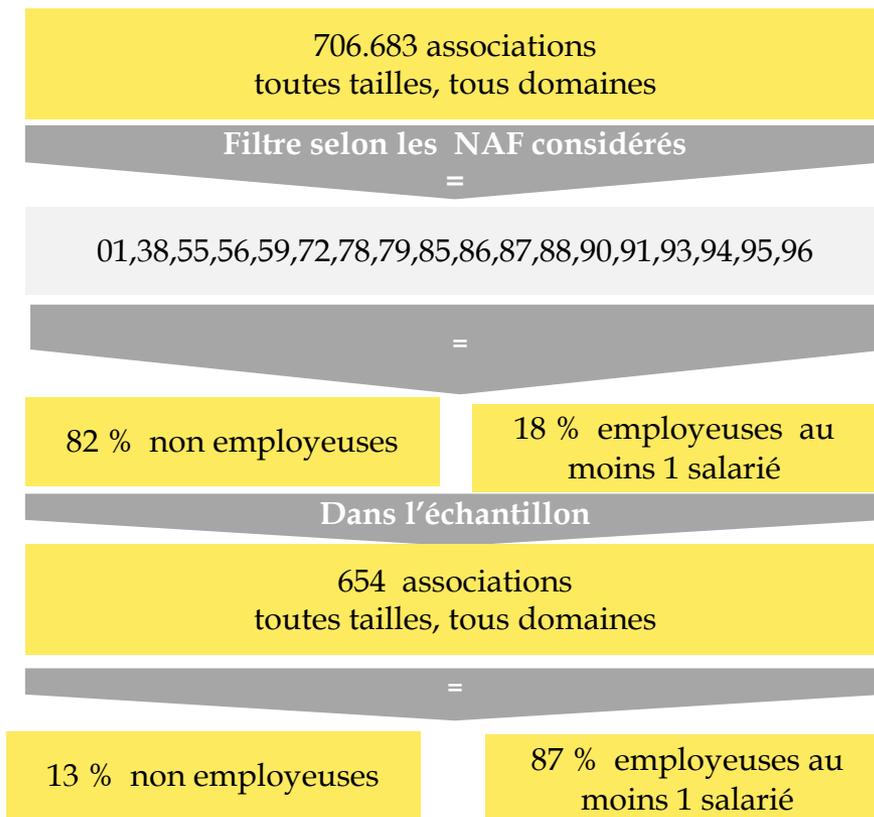
LES FRAGILITÉS PERÇUES PAR LES ASSOCIATIONS





En préalable, le périmètre d'écoute des associations permet de bien représenter les associations selon la présence de salariés ou non.

- Afin de bien rendre compte du comportement de toutes les associations, rappelons que l'échantillon a veillé à surreprésenter les associations employeuses permettant ainsi de décrire également les comportements des associations selon une segmentation taille salariale.



Phare Associations a donc interrogé un échantillon représentatif des 706 683 associations selon la règle que la taille de l'échantillon est indépendante de la taille de l'univers qu'il tend à représenter et que les petits univers (ex. associations de grandes tailles salariales) méritent d'être suffisamment représentés.



Le trio de fragilités perçu par les dirigeants d'associations met l'accent sur l'emploi, le chômage et l'insertion puis le vieillissement et l'isolement

- ▶ La perception des Dirigeants d'associations inhérente aux fragilités de leurs territoires révèle au global, que les associations soient employeuses ou non employeuses, une attention particulière sur les thèmes forts décrivant le portrait de l'individu le plus « Fragile » de notre société, celui qui a peut être le plus de difficulté à rebondir.
- ▶ Dans la hiérarchisation des thématiques, les responsables désignent comme fragilités un trio fort en difficultés prévisibles cumulées pour une partie de la population qu'ils côtoient :
 - ▶ « *l'emploi, le chômage, l'insertion professionnelle* » (6,8) suivi à quasi égalité par
 - ▶ « *le vieillissement, l'intergénérationnel* » (6,7)
 - ▶ « *le lien social et l'isolement* »(6,4)
- ▶ Pour suivre le trio « *la pauvreté et la précarité* » (6,3) se signale en 4° quasi exæquo.
- ▶ Une deuxième série de fragilités suit avec des couples assez rapprochés
 - ▶ « *Le développement économique* » et « *le logement* » = (6,0)
 - ▶ « *Le niveau de vie et le pouvoir d'achat* » et « *la santé* » = (5,8)
 - ▶ « *la transition énergétique* » et « *la mobilité (infrastructures transports)* » = (5,7)
 - ▶ « *La diversité, le handicap* » et « *l'éducation* » = (5,6)
- ▶ En retrait, à peine supérieur, à la moyenne un trio avec une note de **5,2** :
 - ▶ « *la culture et les loisirs* », « *l'accès au numérique accès à internet* » « *l'environnement* »
- ▶ C'est « *la sécurité avec 4,9* » qui se situe en dernière position (l'étude a été clôturée le 13 novembre)

Cette première observation révèle une analyse des dirigeants d'associations très orientée sur les fragilités qui peuvent « affaiblir » le citoyen et sur lesquelles elles semblent devoir agir. Néanmoins, il est important de distinguer les associations non employeuses des employeuses pour certaines fragilités.

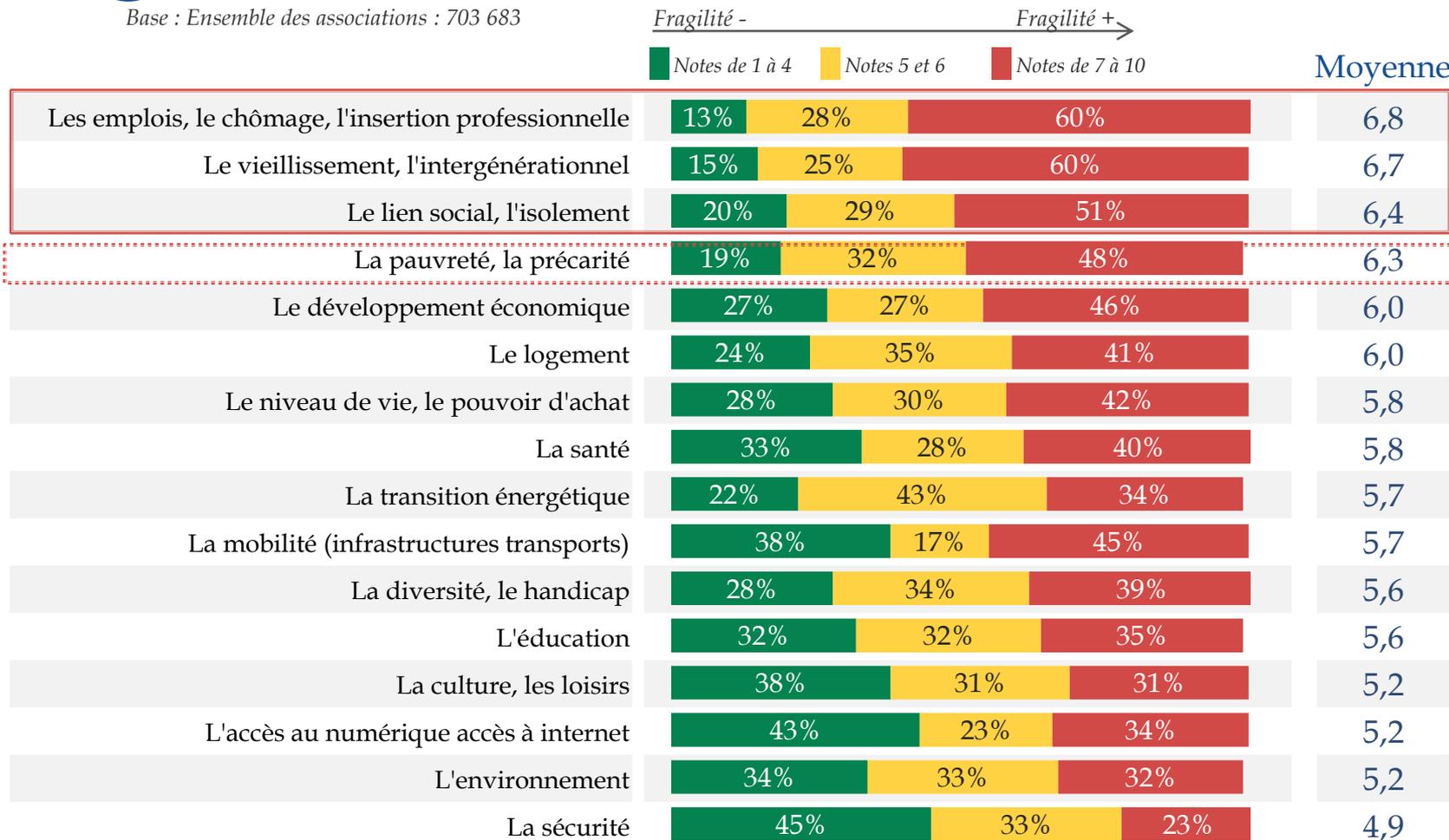


Un trio de tête fort en images du portrait de la personne fragile



q23 - Pourriez-vous nous indiquer par une note de 1 à 10 la perception que vous avez de la fragilité de votre territoire pour chacune des thématiques suivantes ? 1 signifiant que le critère n'est pas du tout une fragilité pour votre territoire ; 10 qu'il représente une fragilité très importante. Les notes intermédiaires servant à nuancer votre jugement.

Base : Ensemble des associations : 703 683



Autres thématique - Notes 7 à 10 : 53%



Des associations employeuses plus sensibles au lien social et à l'isolement, des associations non employeuses sur le «vieillissement/ l'intergénérationnel »

- ▶ Un trio de fragilités (*quasi quatre fragilités*) qui bascule entre les associations non employeuses et les employeuses mais qui demeure.
 - ▶ La fragilité N°1 des associations **non employeuses** est le *vieillissement /l'intergénérationnel*, (63 %*)
 - ▶ alors que 66% des **employeuses** soulignent en premier *l'emploi, le chômage et l'insertion professionnelle* (71 % pour les associations de 10 à 249 salariés situent cette fragilité en 1° position)
 - ▶ La Fragilité N°2 pour les associations **non employeuses** est *l'emploi, le chômage et l'insertion* (58%)
 - ▶ alors que pour **les employeuses** la fragilité N°2 est *le lien social et l'isolement* (60% dans toutes les tailles salariales)
 - ▶ La fragilité N°3 pour les associations **non employeuses** est *le lien social et l'isolement* (49 %) suivie par la *pauvreté et la précarité* (47%)
 - ▶ Alors que les associations **employeuses** signalent *la pauvreté précarité* (55% et 59 % pour les associations de 10 à 249 salariés) et *le vieillissement en retrait* avec 48 %.

Associations non employeuses (82 % de l'univers)



Associations employeuses (18 % de l'univers)

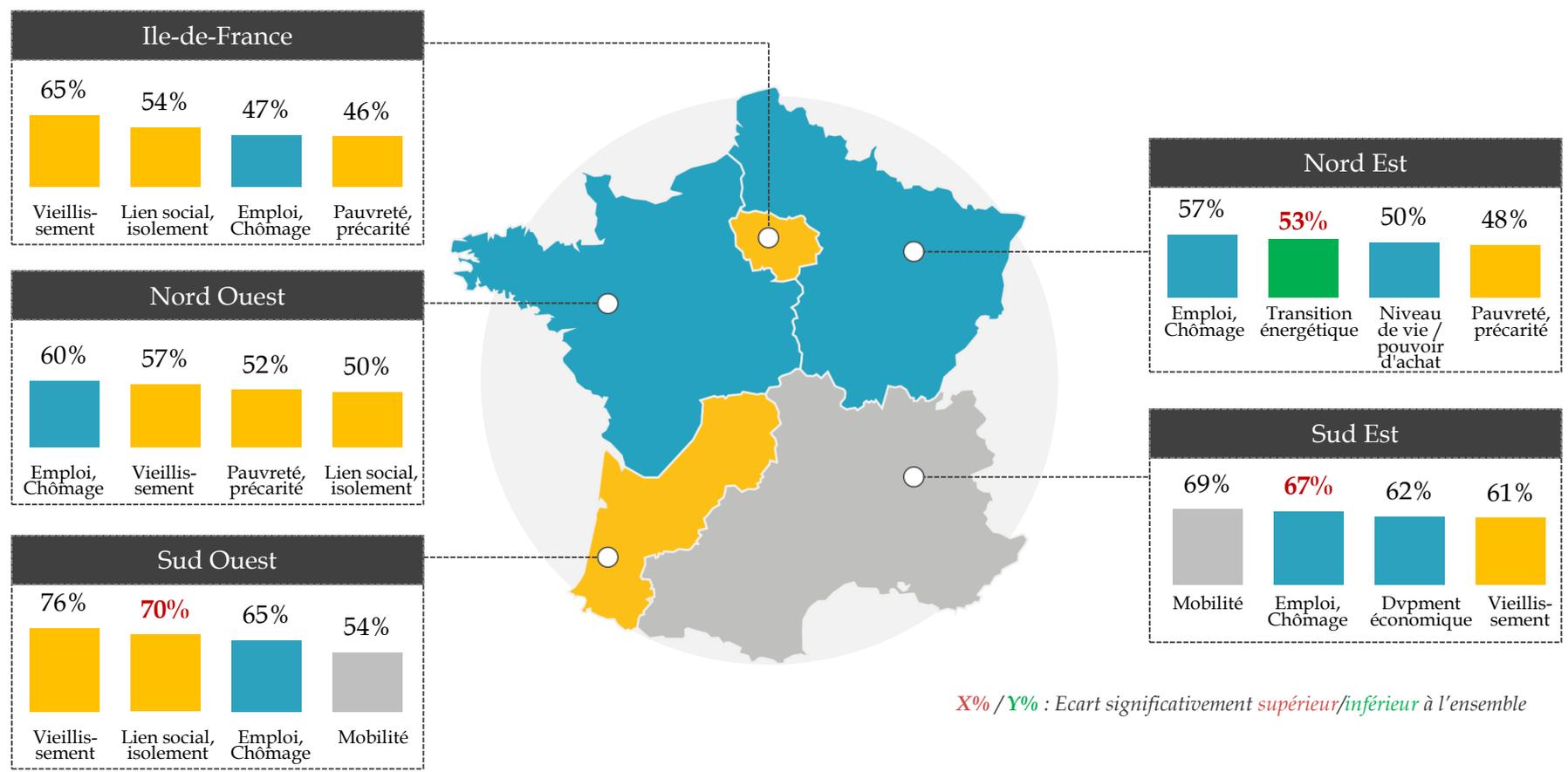


* notes de 7 à 10



Des fragilités plus sensibles que d'autres selon les territoires

► La perception des Dirigeants d'associations inhérente aux fragilités de leurs territoires révèle également des disparité selon les régions que l'association soit employeuse ou non employeuse.



Bases : Ile-de-France : 116 337 / Nord Ouest : 133 057 / Nord Est : 132 069 / Sud Ouest : 114 235 / Sud Est : 207 985



Les 3 fragilités prioritaires de mobilisation des entreprises : l'appel des associations à l'acteur économique = développer, créer des emplois et ...rencontrez-nous pour évoquer l'isolement et la précarité !

A la question « Parmi les thématiques évoquées, quelles sont selon vous les 3 fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises devraient se mobiliser sur votre territoire ? »

- ▶ Dès que l'on reclasse les fragilités selon les priorités sur lesquelles les entreprises doivent agir, le dirigeant d'association resitue **le duo prioritaire** des enjeux du développement économique et de l'emploi, du chômage et de l'insertion professionnelle.
- ▶ Ainsi, selon que l'on hiérarchise la fragilité numéro 1 ou le podium des 3 fragilités prioritaires, « *emploi, chômage et insertion professionnelle* » et « *le développement économique* » arrivent respectivement en tête du classement.
- ▶ Un switch s'opère donc, faisant apparaître « *Emploi, chômage et insertion professionnelle* » leader des fragilités au global pour la moitié des dirigeants d'associations, tandis que *le développement économique* reprend la première place, dès lors qu'on s'intéresse à la fragilité prioritaire numéro 1
- ▶ La fragilité *lien social/isolement* se détache de ce duo en 3^{ème} position, mais reste logiquement une priorité forte du domaine associatif pour près d'un quart des dirigeants d'associations.
- ▶ Enfin, derrière ce trio de tête, un groupe de critères, majoritairement sociaux et sociétaux recueillent des scores proches ... *le vieillissement et la pauvreté* intrinsèquement attachés au *lien social / isolement* suit de près le Top 3.

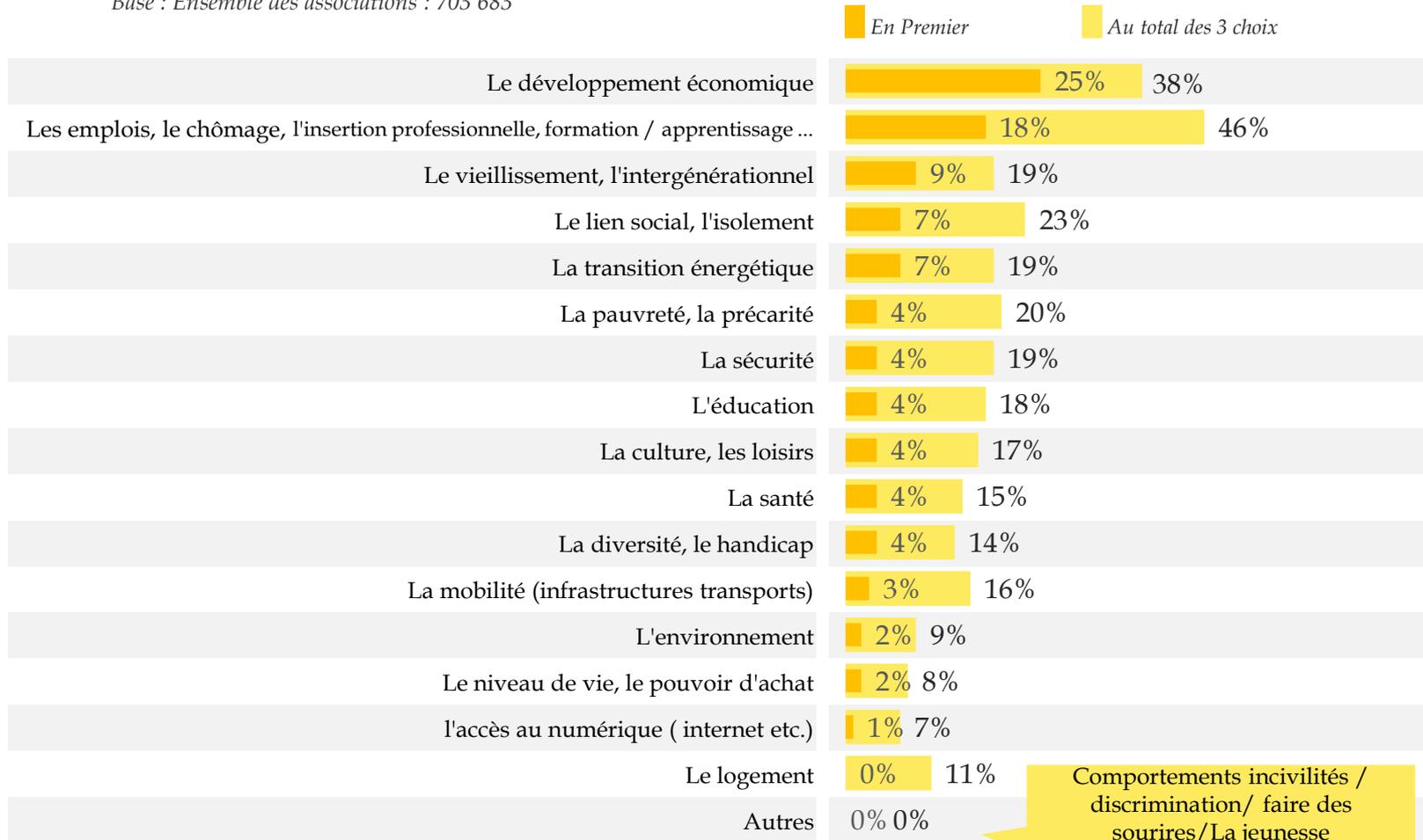


Les fragilités prioritaires pour mobiliser les entreprises



q24 - Parmi les thématiques suivantes, quelles sont selon vous les 3 fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises (de votre territoire) devraient se mobiliser sur votre territoire ?

Base : Ensemble des associations : 703 683



Comportements incivilités / discrimination/ faire des sourires/La jeunesse



Les fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises doivent se mobiliser présentent des disparités selon les territoires et la nature de l'association

- ▶ Pour les dirigeants d'associations, les fragilités sur lesquelles les entreprises doivent se mobiliser signalent des disparités régionales plus ou moins accentuées.
 - ▶ Les dirigeants d'association de la région Nord Est alertent sur la nécessité d'une mobilisation des entreprises avec plus d'intensité que les autres régions sur
 - ▶ « *l'emploi le chômage et l'insertion* »
 - ▶ L'île de France place quant à elle le **lien social/isolement** juste derrière **l'emploi**
 - ▶ Dans le Nord Ouest et le Sud Est, **le développement économique** arrive en tête des priorités.
 - ▶ **Le vieillissement et la culture/loisirs** émergent en tant que deuxièmes fragilités prioritaires des associations dans le Sud Est suivi par **la mobilité**... région qui montre ici ses spécificités.
- ▶ De même, des disparités apparaissent en fonction de la nature de l'association :
 - ▶ Les dirigeants des associations employeuses font ressortir de façon significative **l'emploi, le chômage** comme fragilité numéro 1 et ce quelle que soit le nombre de salariés.
 - ▶ Les associations employeuses remontent à la troisième place des fragilités prioritaires **la pauvreté/précarité** alors que cette fragilité n'arrive qu'à la 7^{ème} place auprès des non employeuses.
 - ▶ Enfin, les associations de 250 salariés et plus placent la **diversité/handicap** dans le Top 3 des fragilités prioritaires.



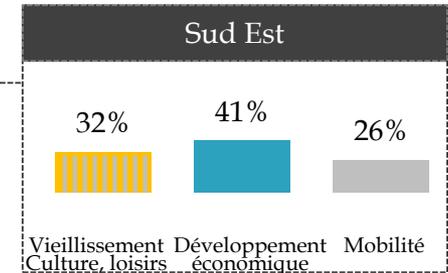
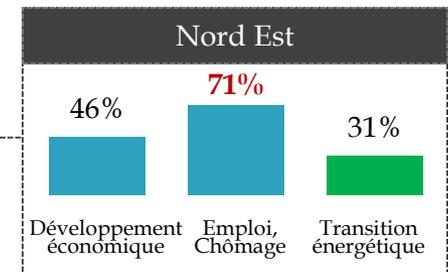
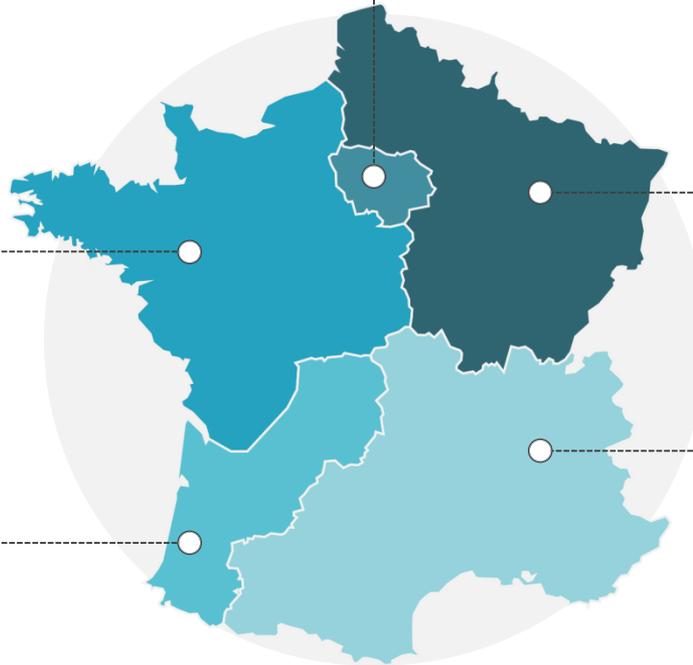
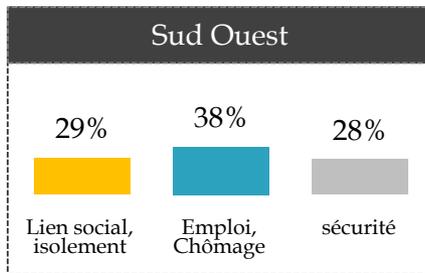
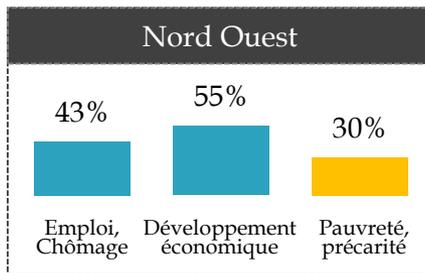
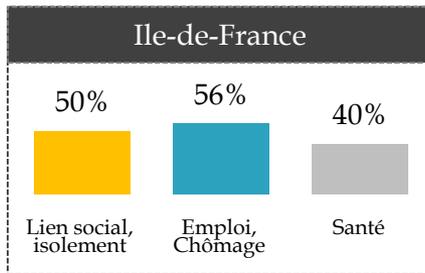
TOP3 des priorités pour les entreprises



q24 - Parmi les thématiques suivantes, quelles sont selon vous les 3 fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises (de votre territoire) devraient se mobiliser sur votre territoire ?

Base : Ensemble des associations : 703 683

X% / Y% : Ecart significativement supérieur/inférieur à l'ensemble des entreprises



Sur la carte : intensité de la dimension « Les emplois, le chômage, l'insertion professionnelle » selon les régions

Bases : Ile-de-France : 116 337 / Nord Ouest : 133 057 / Nord Est : 132 069 / Sud Ouest : 114 235 / Sud Est : 207 985



En guise de synthèse, au programme « la valeur travail » et le développement économique pour agir ensemble

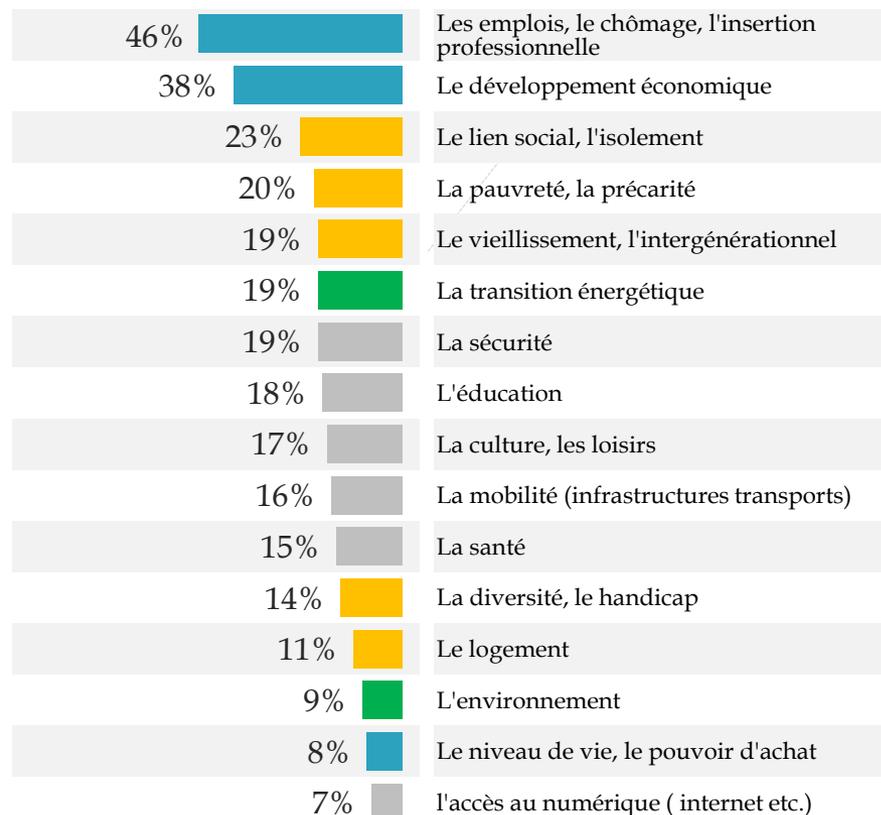
Les grandes fragilités perçues sur le territoire

(%Note 7 à 10)



Les Fragilités prioritaires pour les entreprises

(%Une priorité - total des 3 choix)



Critères économiques

Critères Environnementaux

Critères Sociaux

Critères Sociétaux



« L'emploi, le chômage et l'insertion professionnelle » : une fragilité prioritaire sur laquelle les entreprises doivent agir

- ▶ Les dirigeants d'associations (près de 1 sur 2) invitent les entreprises à **créer de l'emploi**, et à penser **développement de leur activité**.
- ▶ Autrement dit, sous forme d'un appel clair « **créer et développer** » sont les deux maîtres mots des dirigeants d'associations vis-à-vis des entreprises.
- ▶ Sur ce point, l'étude conduite auprès des chefs entreprises (cf. PHARE-Entreprises, septembre 2015) révèlent qu'ils sont également conscients des défis à relever sur ces deux fragilités prioritaires.
- ▶ Dans une moindre mesure, liés au fait que l'acteur économique ne peut pas tout régler seul, certains dirigeants d'associations (2 sur 10) soulignent aussi la « personne fragile » et la nécessité pour les entreprises de s'activer aussi sur « *le lien social l'isolement* », « *la pauvreté précarité* » et « *le vieillissement* ».
- ▶ Notons que les dirigeants d'associations signalent très peu « *le niveau de vie le pouvoir d'achat* » (8%) alors que ce critère est prioritaire pour le citoyen (cf. PHARE-Citoyens, septembre 2015), et dépend également, pour partie, du niveau de salaire accordé par les entreprises.
- ▶ Les associations rappellent ici leur réel attachement à alerter sur la **veille de ce qui fait fragilité** dans un espace économique reconnu tendu (42 % signalent le niveau de vie/ pouvoir d'achat en fragilité dans les thématiques proposées en général).
- ▶ **Ce qui fait fragilité** pour ces dirigeants associatifs, c'est bien la personne la plus atteinte dans le cumul des difficultés : isolée, en précarité et/ou sans emploi.

2

LES RELATIONS PARTENARIALES ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES : LES CHIFFRES CLÉS





Les relations partenariales des associations avec les entreprises pour faire face aux fragilités

- ▶ Sur le périmètre des Associations, la question des relations partenariales a été posée comme suit :
- ▶ *Votre association a-t-elle mis en place des partenariats avec des entreprises ?*
 1. *Oui nous avons mis en place des relations partenariales (des entreprises soutiennent notre action)*
 2. *Non nous n'avons pas mis en place de relations partenariales mais nous avons l'intention d'en développer dans les deux prochaines années*
 3. *Nous n'avons pas mis en place de relations et n'avons pas l'intention d'en développer*
- ▶ **En 2015, le taux des associations ayant des partenariats avec des entreprises est de :**



38 %

35 %
non employeuses

53 %
employeuses

- ▶ Notons, que **la même proportion** d'associations (38%) n'ayant pas mis en place de partenariats déclarent avoir l'intention d'en développer dans les deux prochaines années ... faisant ainsi émerger **trois quart** d'associations « en place ou intentionnistes ».
- ▶ Les associations employeuses enregistrent une hausse du taux de présence de 7 points en cinq années (**46% en 2010**)

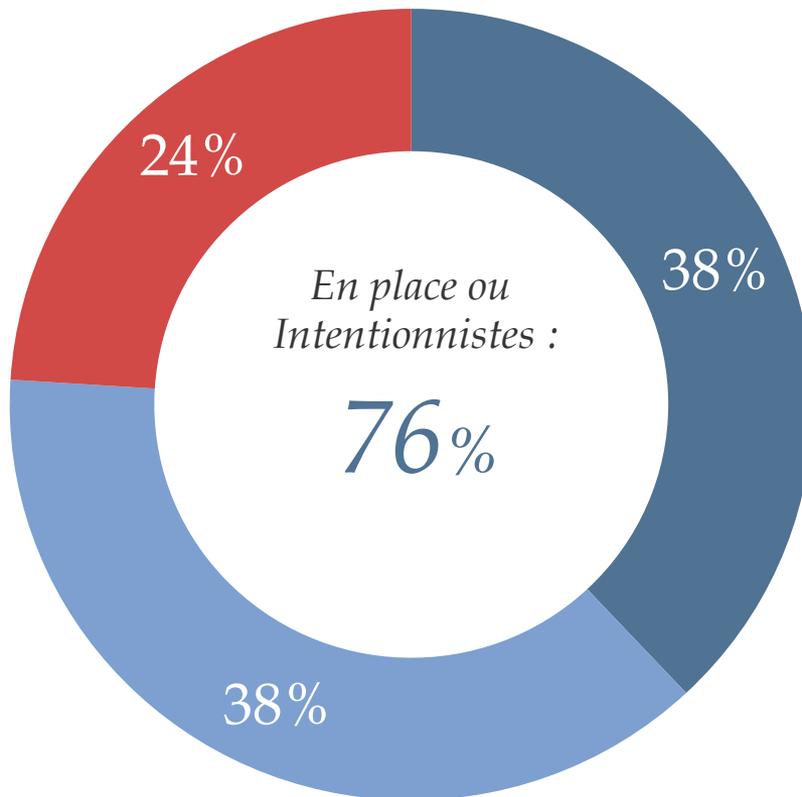


Taux de partenariats des associations avec des entreprises



q10 - Votre association a-t-elle mis en place des partenariats avec des entreprises ?

Base : Ensemble des associations : 703 683

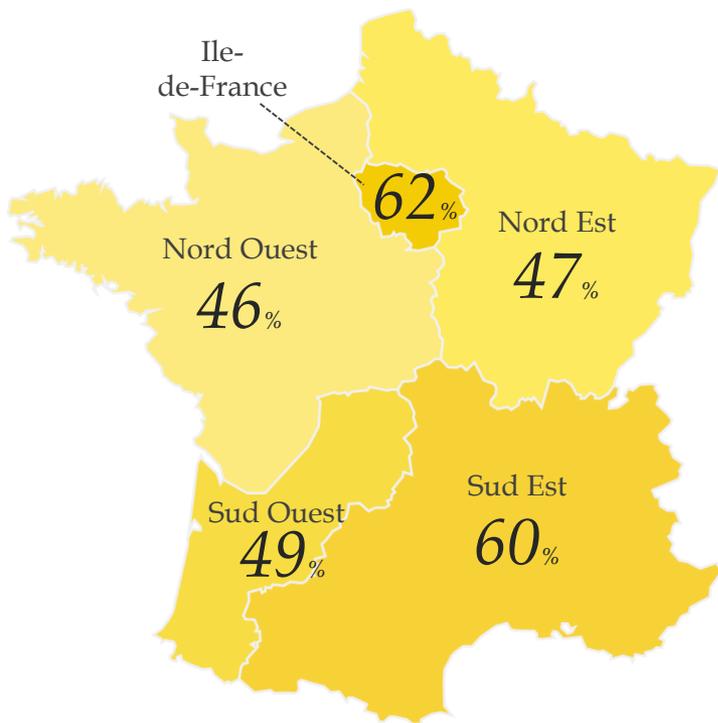


- Oui, nous avons mis en place** des relations partenariales (des entreprises soutiennent notre action)
- Nous n'avons pas mis en place de relations partenariales **mais avons l'intention** d'en développer dans les 2 prochaines années
- Non, nous n'avons pas mis en place de relations et **n'avons pas l'intention** d'en mettre en place



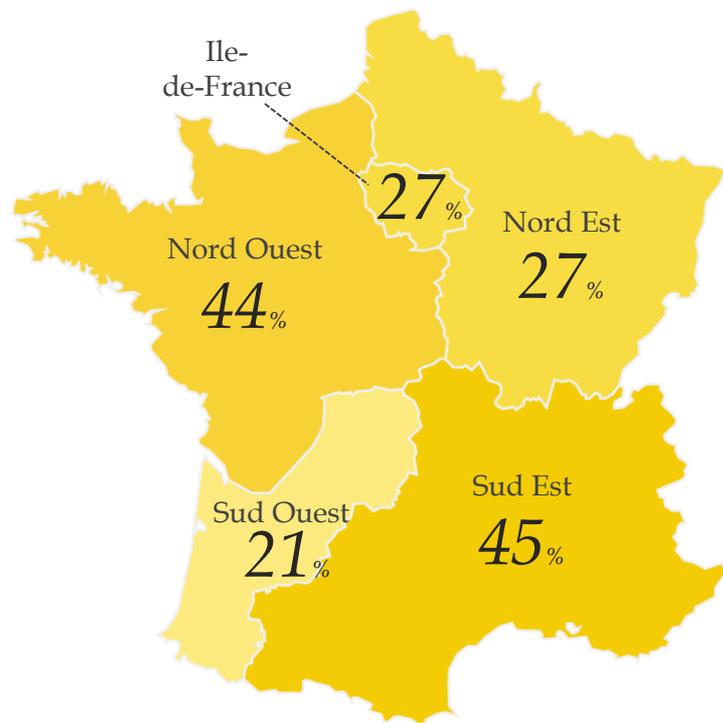
Des taux de présence des partenariats variables selon les régions et vraiment significatifs selon la nature de l'association

Associations employeuses



Moyenne France = 53%

Associations non employeuses



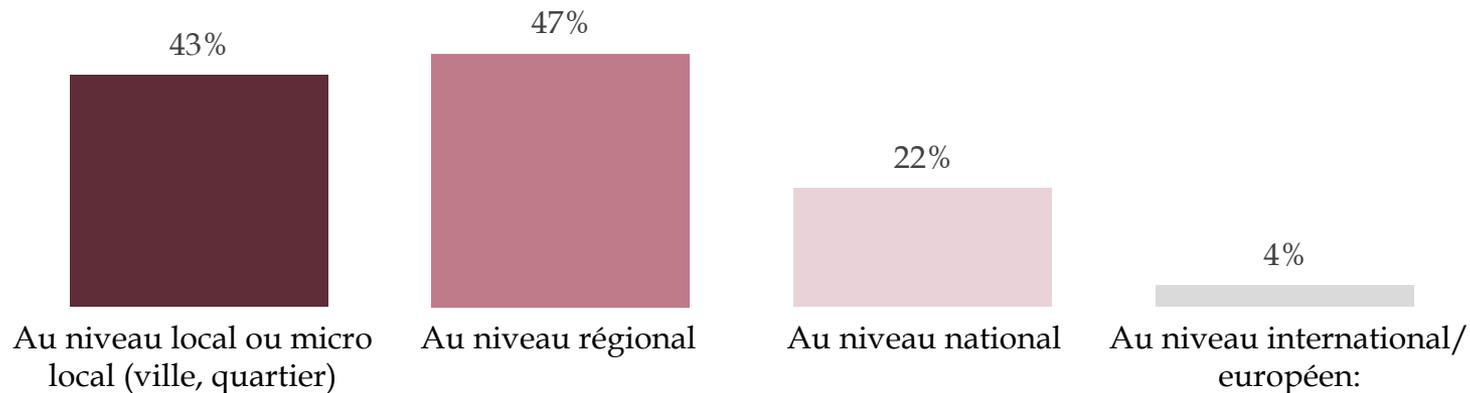
Moyenne France = 35%



q18 - A quel niveau territorial travaillez-vous avec vos partenaires entreprises ? Plusieurs réponses possibles

- Des partenariats plutôt régionaux pour près d'une association sur 2.
- Il est intéressant de noter l'intérêt des associations employeuses de tailles moyennes (10 à 249 salariés) pour des partenariats à audience locale... les plus grandes associations (250 salariés et plus) travaillent nettement plus sur le périmètre national.(61%°)

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697





Une relation partenariale qui s'intensifie avec la taille de l'association

- ▶ Sur l'ensemble des associations le taux de présence des partenariats est estimé à **38 %** France entière.
- ▶ Ce taux enregistre des **écarts selon les régions allant de 26 % (Sud Ouest) à 47% (Sud Est)**
- ▶ Les associations **employeuses se révèlent plus actives avec 53 % au global** que les non employeuses et ce proportionnellement à leur taille.



- ▶ En terme de partenariat, on enregistre des différences significatives selon la structure de l'association :
 - ▶ Les associations les plus actives sont **les structures d'insertion par l'activité économique** (deux tiers d'entre elles ont noué des partenariats).
- ▶ Enfin, qu'elles soient soutenues par des bénévoles ou non, on ne constate pas d'impact sur les relations partenariales.



La majorité des associations signale une approche multipartenaires



Q11 - Combien de partenariats avec des entreprises ont été mis en place dans votre association ?

- ▶ Les associations qui s'engagent dans des relations partenariales avec des entreprises n'hésitent pas à cumuler les partenariats.
- ▶ Les associations employeuses, et les associations de plus grandes tailles, enregistrent le plus grand nombre de partenariats.

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



4,5

partenariats
en moyenne

Bases : Ile-de-France : 38 688 / Nord Ouest : 59 543 / Nord Est : 40 573 / Sud Ouest : 29 901 / Sud Est : 98 992 X% / Y% : Ecart significativement supérieur/inférieur à l'ensemble
Bases : Employeuse : 67 321 / 1-9 salariés : 34 632 / 10-249 : 27 238 / 250 et+ : 5 451 / Non employeuse : 200 376

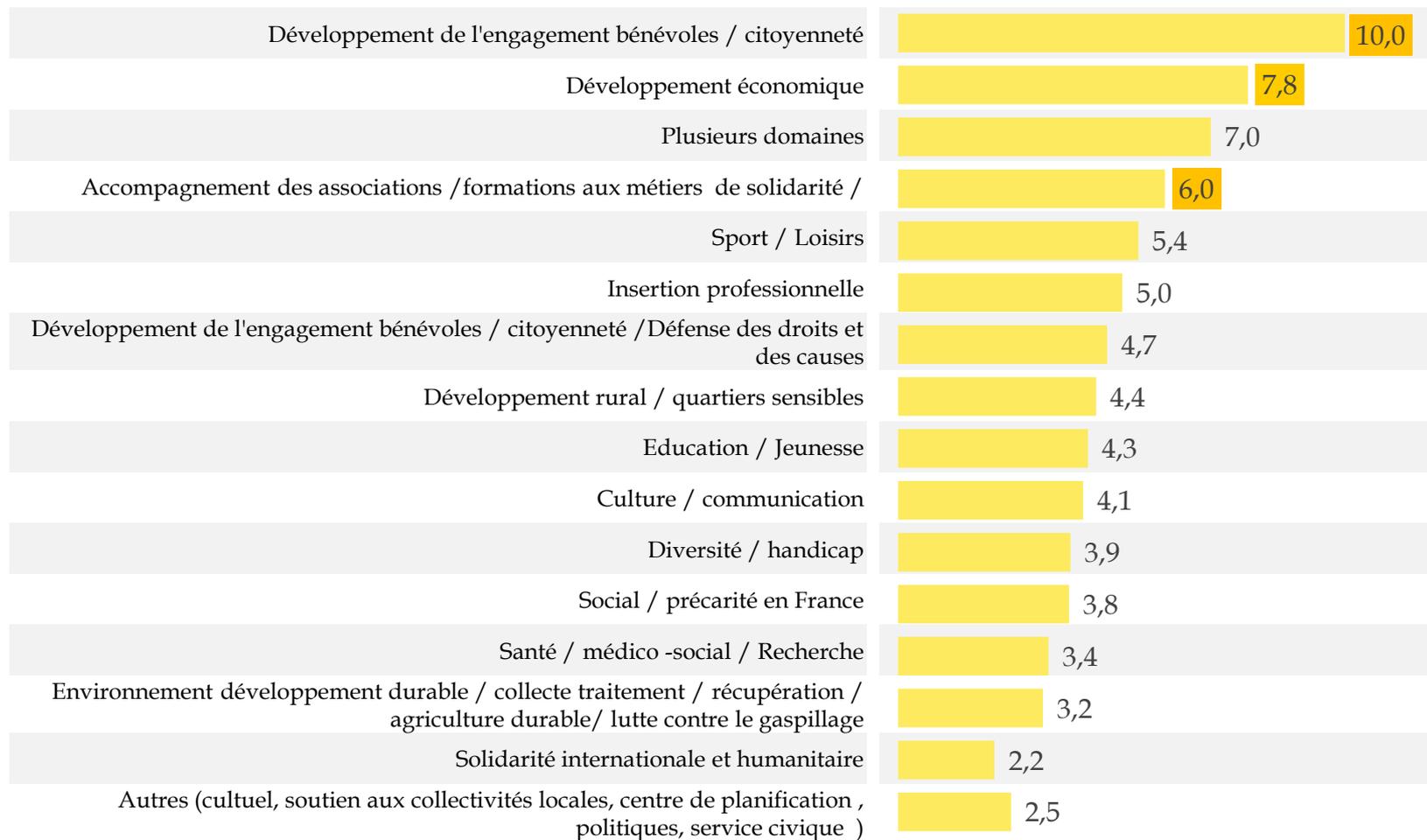


*L'approche multi-partenariales est notable quel que soit le domaine.
Le domaine développement économique au top des fragilités prioritaires en renfort des entreprises et l'accompagnement à la plus grande prise en compte des personnes fragiles*



Q11 - Combien de partenariats avec des entreprises ont été mis en place dans votre association ?

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697





Près de 1,2 million de partenariats associations – entreprises en 2015



Q11 - Combien de partenariats avec des entreprises ont été mis en place dans votre association ?

<i>Structure des partenariats selon la taille des associations</i>	Nombre associations avec 1 partenariat	% Associations	Nombre de partenariats	Total
Ensemble	267 697	100%	1 192 473	100%
Employeuses	67 321	25%	363 199	30%
1 à 9 salariés	34 632	13%	165 137	14%
10 à 249 salariés	27 238	10%	154 760	13%
250 salariés et +	5 451	2%	43 302	4%
Non employeuses	200 376	75%	829 273	70%

A noter que ces données sont en parfaite cohérence avec les résultats de Phare Entreprises (octobre 2015) qui comptabilisaient 675.000 sur le périmètre des entreprises de 10 salariés et plus.

Il est permis d'estimer que 56 % des partenariats sont mis en place avec des entreprises de moins de 10 salariés ou des établissements de moins de 10 salariés. (cf profil des partenaires entreprises)



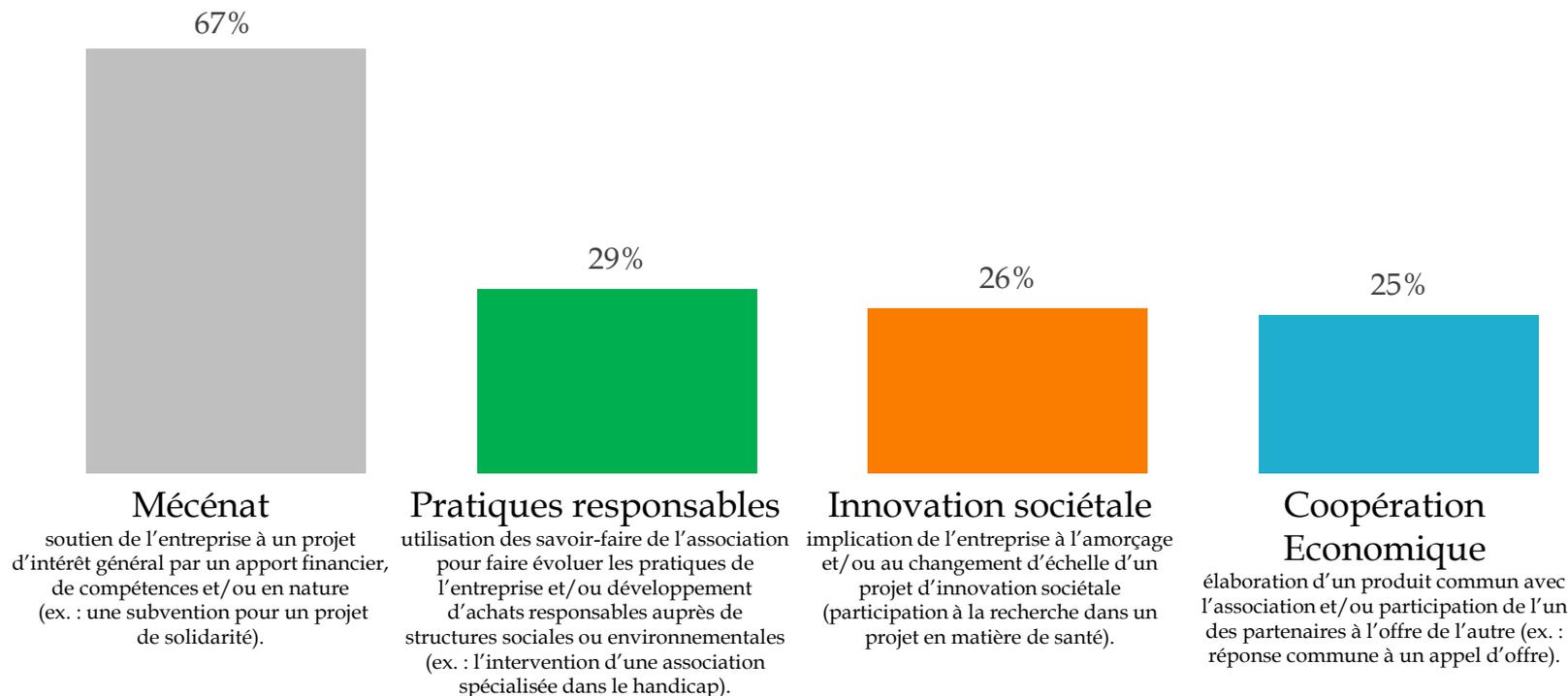
Les types de partenariats avec les entreprises, une approche multi partenariale et multi-type



q13 - Votre association a-t-elle mis en place des partenariats de ... :

- ▶ En 2015, **les deux tiers** des associations ont mis en place des actions de **mécénat et un tiers concerne les pratiques responsables**.
- ▶ Les autres relations partenariales, **l'innovation sociétale ou la coopération économique** concernent un quart des associations.

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



3

LES RELATIONS PARTENARIALES ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES :

*Objectifs, ressources et bénéfices des
partenariats*





Objectifs des associations pour développer des partenariats

- La question sur les objectifs qui guident les associations à mettre en place des partenariats a été posée en assisté pour chaque objectif afin de bien situer les écarts enregistrés.
- Le **premier objectif** cité :

1

Bénéficiaire d'une aide matérielle

65% tout à fait d'accord
et 89 % tout à fait d'accord +plutôt d'accord

- Néanmoins, les taux obtenus par les autres objectifs sont très proches, ce qui permet de définir un Top 5 resserré en cumulant « tout à fait + plutôt d'accord » :

2

Aider à l'amorçage d'un projet / contribuer au financement d'un projet

- 64 % tout à fait d'accord et 90% tout à fait d'accord + plutôt d'accord)

3

Faire effet de levier pour mobiliser d'autres financements

57% tout à fait d'accord
et 81 % tout à fait d'accord +plutôt d'accord

4

Consolider le financement de l'association

56% tout à fait d'accord
et 83 % tout à fait d'accord +plutôt d'accord

5

Relayer le message que vous portez

53% tout à fait d'accord
et 84 % tout à fait d'accord +plutôt d'accord



- Les associations **employeuses privilégient moins** l'objectif d'une aide matérielle au profit de l'effet de levier pour mobiliser d'autres financements. Elles sont aussi moins enclines à relayer un message. Ceci est d'autant plus vrai qu'elles sont de petites tailles.
- L'objectif « *favoriser la capacité d'innovation de l'association* » est plus marqué auprès des grandes associations de 250 salariés et plus (43%).



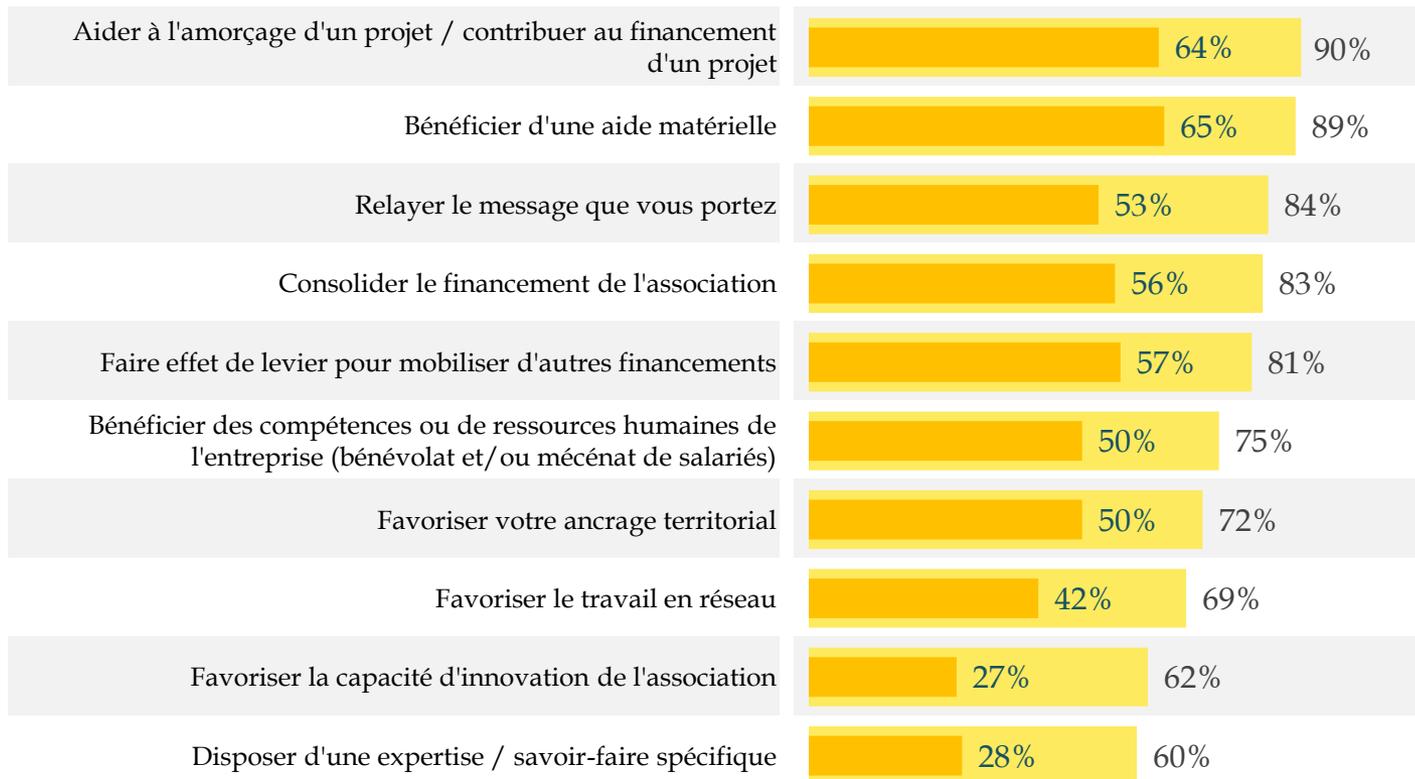
Objectifs des associations en matière de partenariat : être soutenues dans l'amorçage d'un projet et bénéficier d'une aide matérielle



q14 - Vous avez mis en place des partenariats ou vous souhaitez en développer.
Pour chacune des propositions suivantes, diriez-vous qu'elle représente un objectif pour votre association en matière de partenariat ?

Base : Associations ayant mis en place ou *prévoyant de mettre en place des partenariats* : 476

Tout à fait d'accord Tout à fait + Plutôt d'accord





Comparaison des objectifs des « praticiens » et des « intentionnistes »

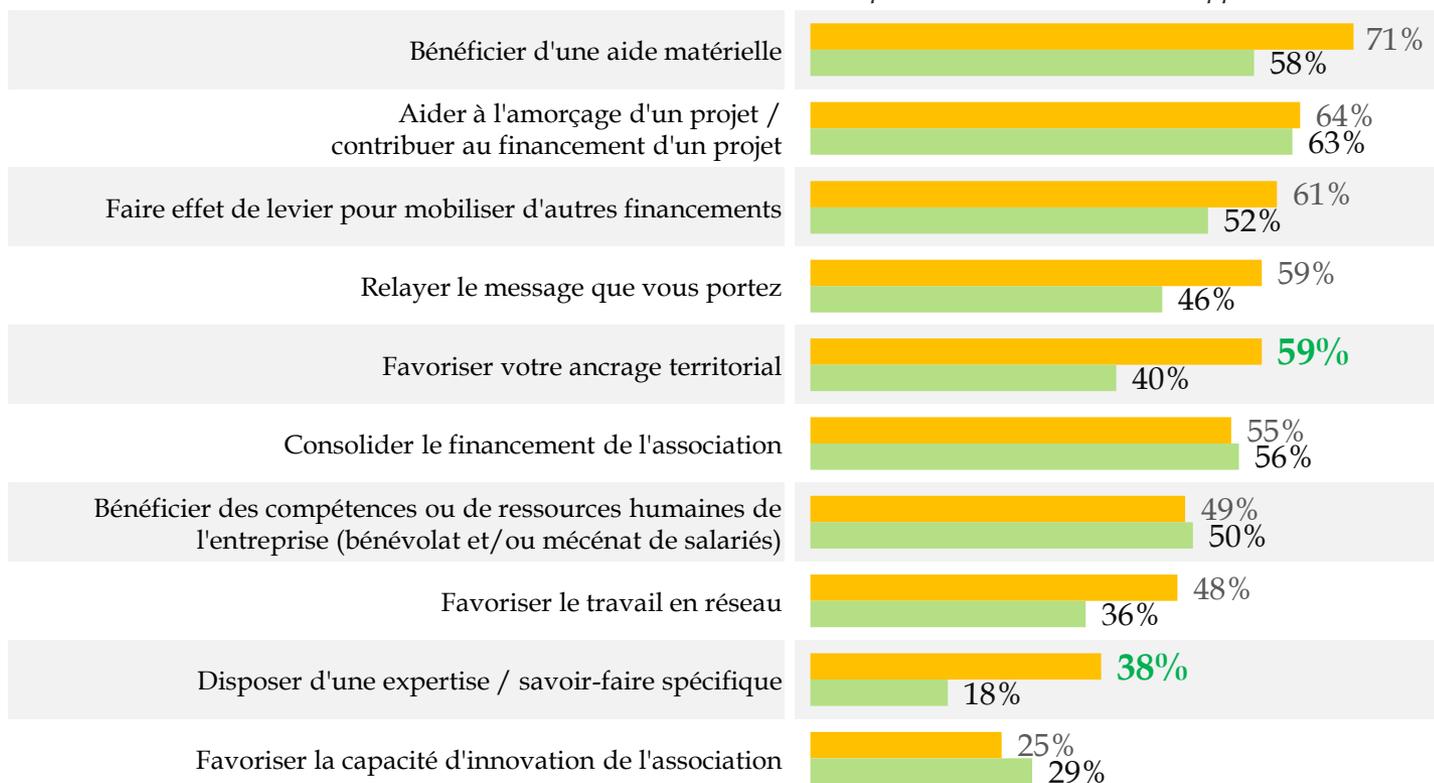


q14 - Vous avez mis en place des partenariats ou vous souhaitez en développer.
Pour chacune des propositions suivantes, diriez-vous qu'elle représente un objectif pour votre association en matière de partenariat ?

Base : Associations ayant mis en place ou prévoyant de mettre en place des partenariats : 480 598

% Tout à fait d'accord + plutôt

Ont mis en place des partenariats Souhaitent en développer





Objectifs des associations – Focus sur l'innovation pour les associations

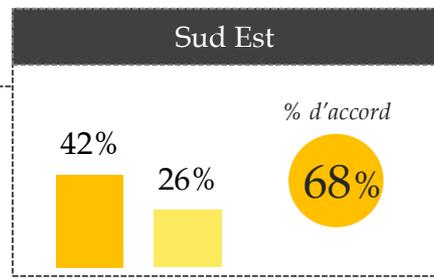
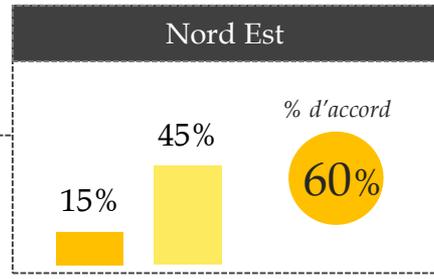
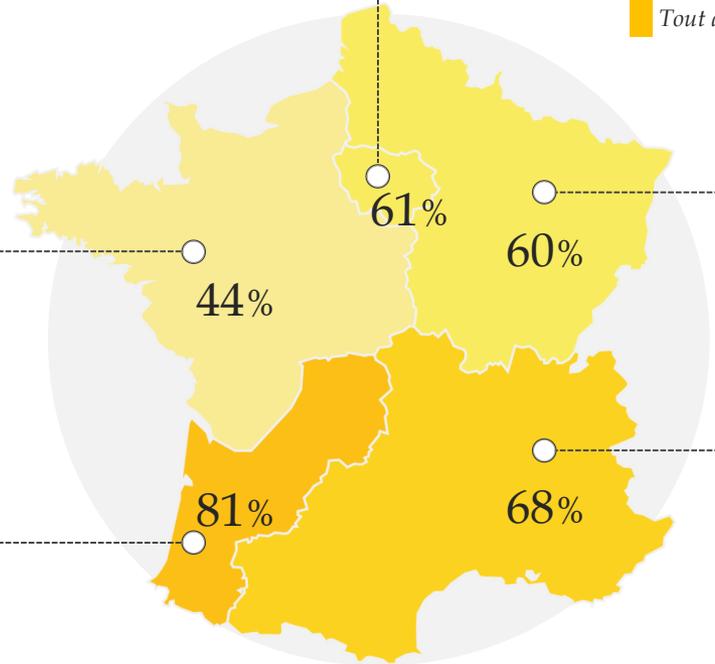
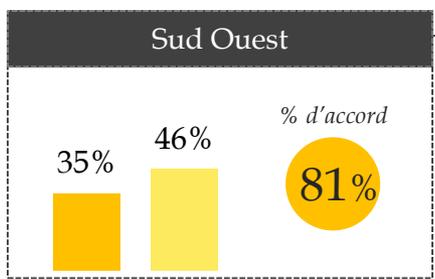
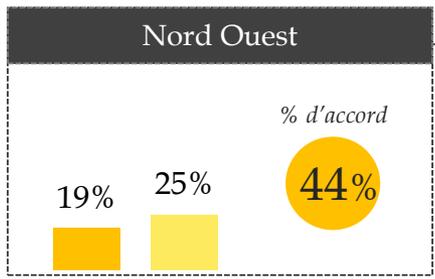
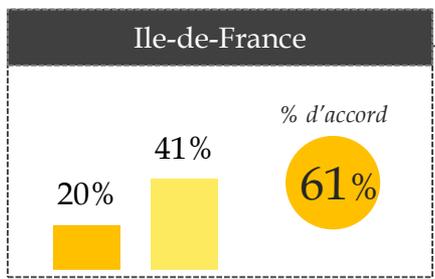


q14 - Vous avez mis en place des partenariats ou vous souhaitez en développer.
Pour chacune des propositions suivantes, diriez-vous qu'elle représente un objectif pour votre association en matière de partenariat ?

Base : Associations ayant mis en place ou prévoyant de mettre en place des partenariats : 480 598

Favoriser la capacité d'innovation de l'association

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord



Bases : Ile-de-France : 92 771 / Nord Ouest : 96 408 / Nord Est : 100 182 / Sud Ouest : 52 160 / Sud Est : 139 076



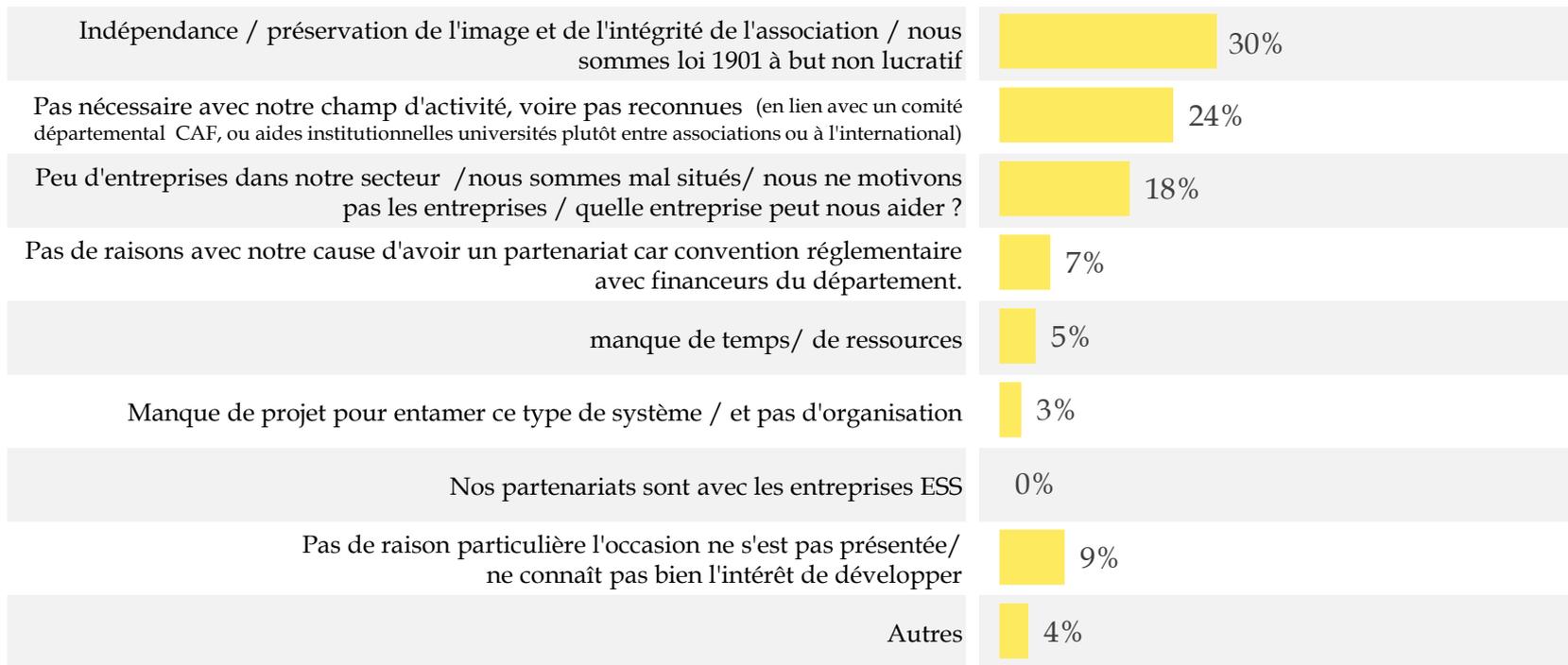
Les raisons spontanées pour ne pas mettre en place de partenariat



Q10bis. Pourriez-vous nous indiquer les raisons pour lesquelles vous n'avez pas mis en place de relations partenariales ?

- ▶ En premier lieu, ce sont des raisons d'indépendance et de préservation d'image/d'intégrité qui motivent certaines associations non engagées à ne pas mettre en place de partenariats.
- ▶ Une absence de besoins ou d'entreprises peu reconnues/présentes dans l'environnement direct des associations sont également des facteurs n'incitant pas au rapprochement partenarial.
- ▶ A noter également un déficit de communication les partenariats eux-mêmes révélant une certaine indifférence voir un manque d'intérêt.

Question ouverte - Base : Associations n'ayant pas mis en place des partenariats :





Bénéfices apportés par les associations à leurs partenaires entreprises



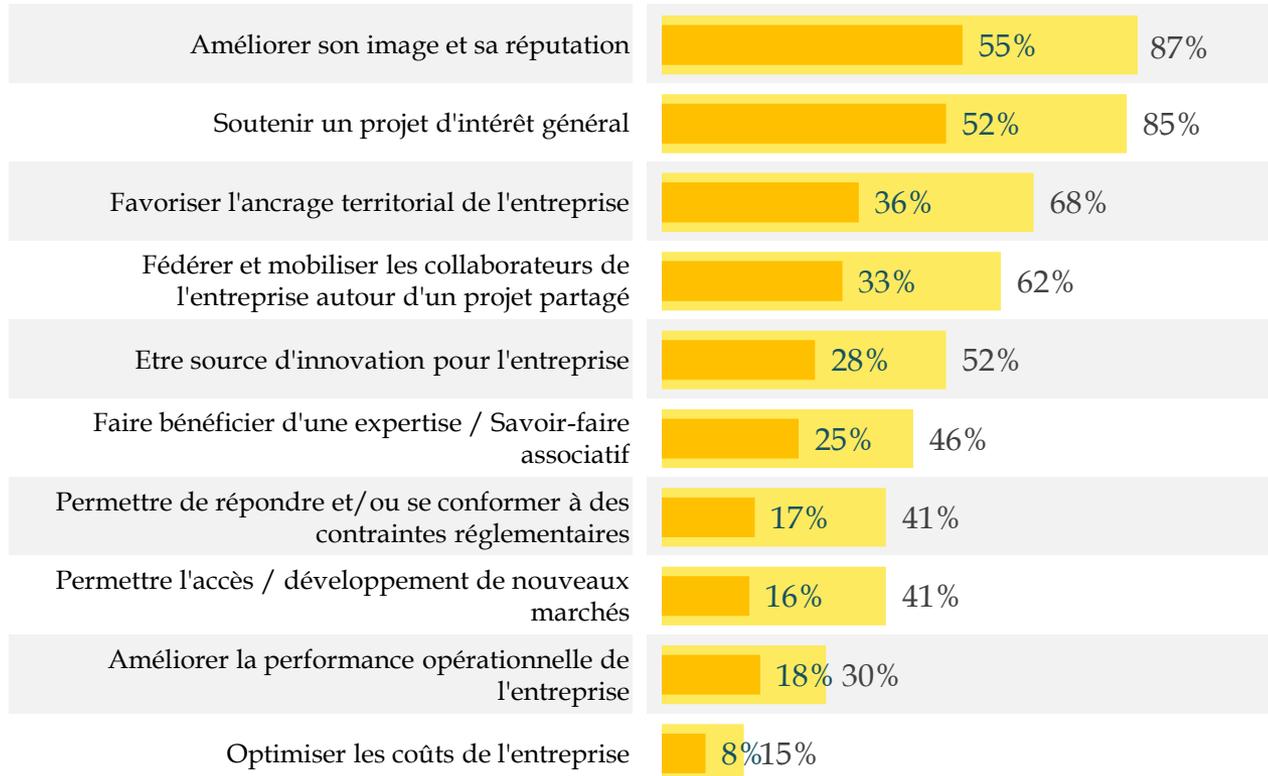
q15 - D'après vous, qu'est-ce que votre association apporte à votre (ou vos) partenaires entreprise :

- ▶ Les associations estiment se positionner comme une garantie d'image et de soutien envers leurs entreprises partenaires.
- ▶ Les associations employeuses nuancent néanmoins leur caution concernant cet apport d'image.

Base : Associations ayant mis en place ou prévoyant de mettre en place des partenariats : 480 598

Tout à fait d'accord

Tout à fait + Plutôt d'accord





Focus sur l'objectif d'innovation pour les entreprises

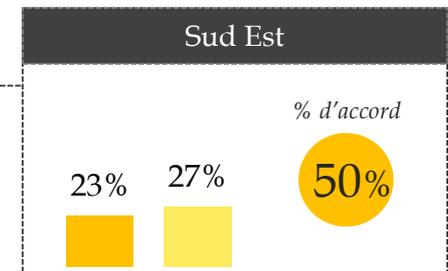
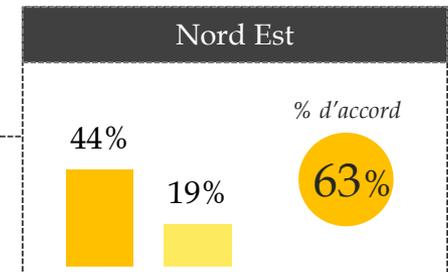
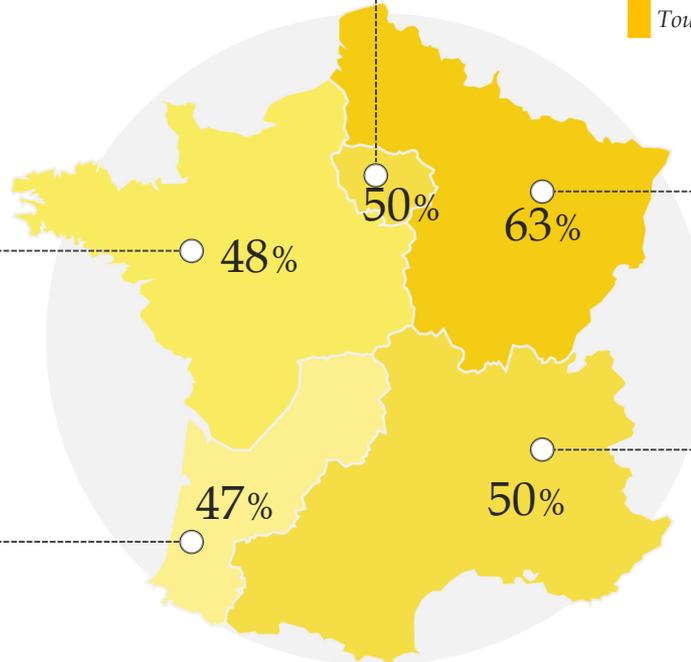
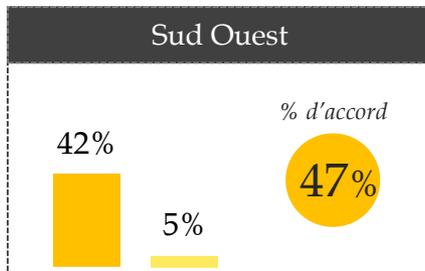
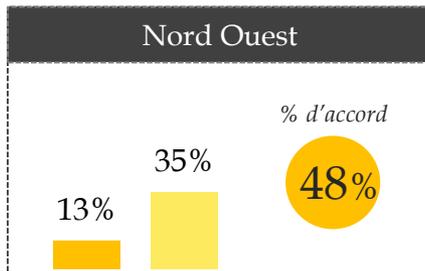
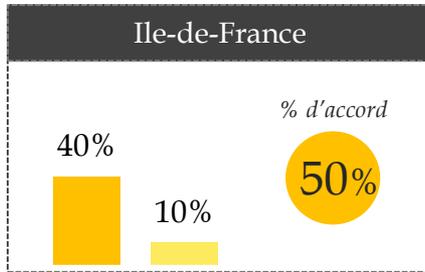


q15 - D'après vous, qu'est-ce que votre association apporte à votre (ou vos) partenaires entreprise

X% / Y% : résultat significativement inférieur/supérieur à l'ensemble

Etre source d'innovation pour l'entreprise

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord



Bases : Ile-de-France : 36 747 / Nord Ouest : 57 174 / Nord Est : 38 525 / Sud Ouest : 19 594 / Sud Est : 86 949



Les ressources mobilisées dans le cadre des partenariats



Q12. De manière générale, quelles sont les ressources qui sont mobilisées dans le cadre de vos partenariats avec des entreprises ? Plusieurs réponses possibles

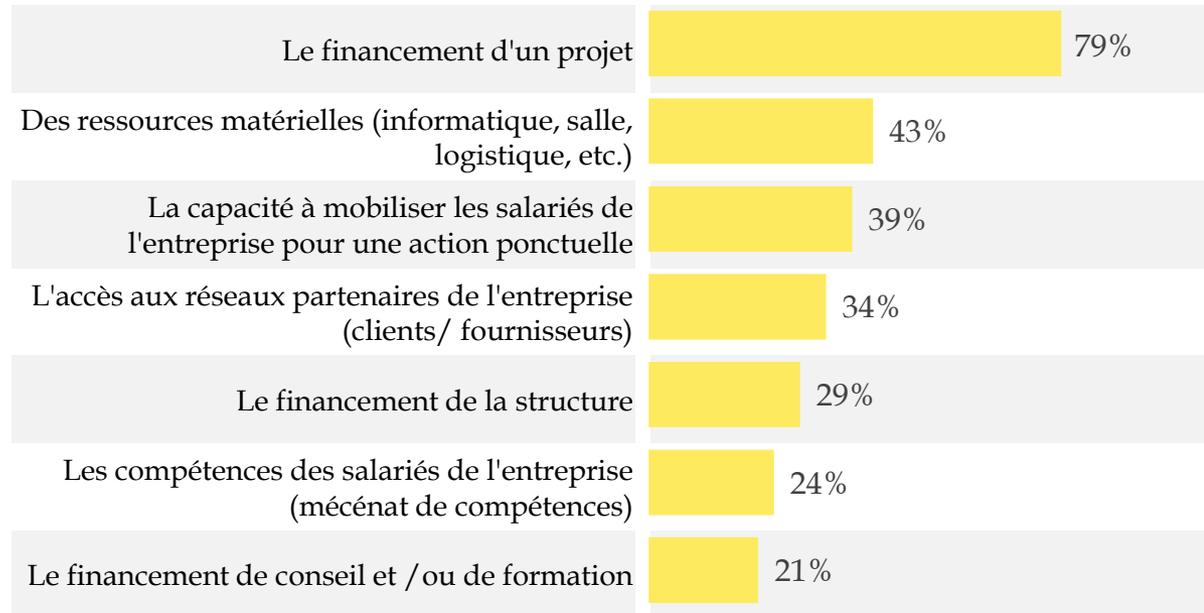
Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697

▶ Sur l'ensemble des associations ayant mis en place des relations partenariales, **le financement d'un projet** est clairement la première ressource qui mobilise les acteurs associatifs (79%).

▶ Les ressources matérielles (43%) en ou encore la capacité à mobiliser les salariés pour une action ponctuelle (39%) suivent mais en net retrait

▶ Dans le cadre des ressources mobilisées, peu de disparités régionales émergent :

- ▶ Tendanciellement, l'Île de France mobilisera plus volontiers les salariés pour une action ponctuelle
- ▶ Egalement, l'accès aux réseaux partenaires de l'entreprise est une ressource qui mobilise plus les associations du Sud Ouest.



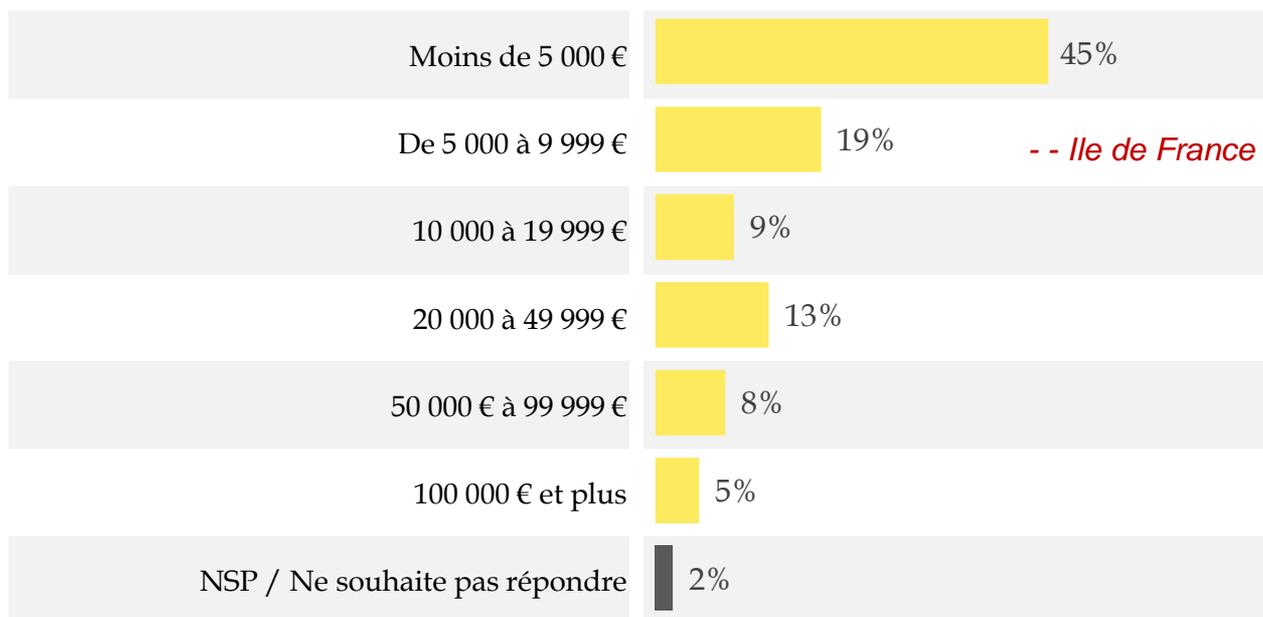


Estimation du montant financier de **l'ensemble** des partenariats:



q16 - Quelle est l'estimation du montant financier de l'ensemble de vos partenariats avec les entreprises partenaires

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



Moins de 50 000 € **86%**

50 000 € et plus **12%** ++ Ile de France

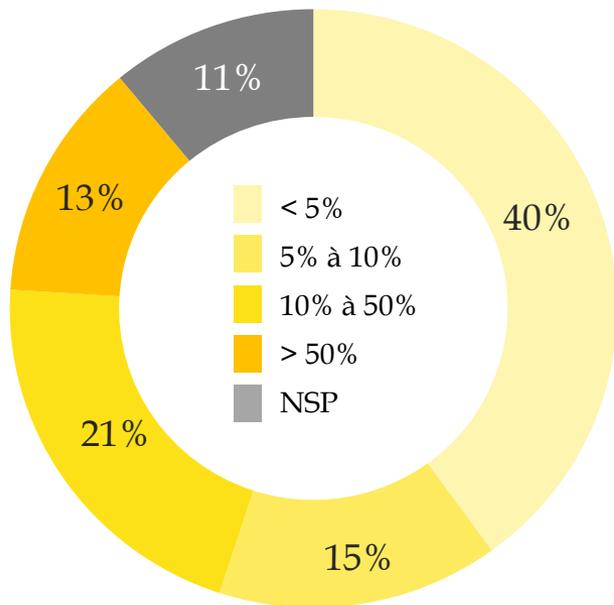
Part des montants financiers des partenariats entreprises dans le budget des associations



q17 - Quelle est la part des montants financiers de vos partenariats avec les entreprises partenaires dans votre budget ?

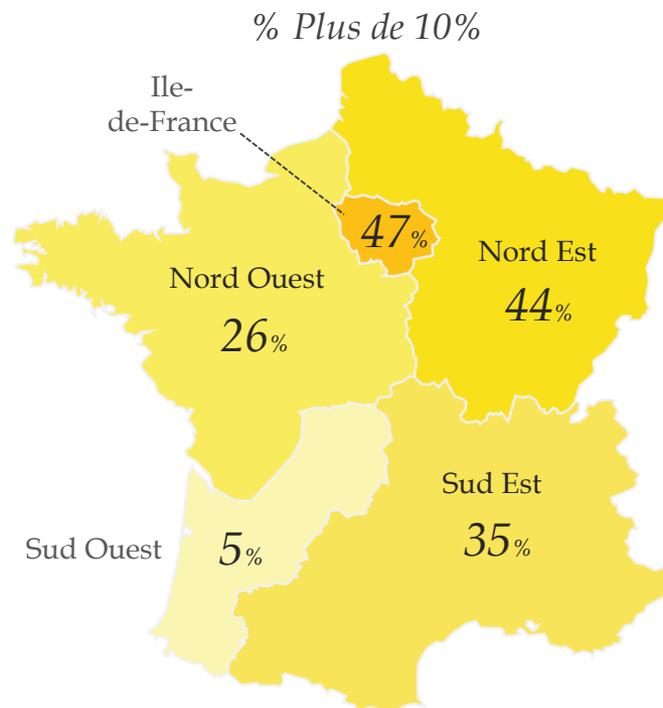
- ▶ Un tiers des associations reçoivent plus de 10% de leur budget par les relations partenariales avec les entreprises.
- ▶ Néanmoins des disparités régionales émergent ... **Les écarts selon les régions allant de 47% d'associations estimant à plus de 10% le montant financier de leur partenariat dans leur budget en Ile de France à 5% dans le Sud Ouest.**

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



% Plus de 10%

34%



% Oui - X% / Y% : résultat significativement supérieur/inférieur à l'ensemble

Bases : Ile-de-France : 38 688 / Nord Ouest : 59 543 / Nord Est : 40 573 / Sud Ouest : 29 901 / Sud Est : 98 992

4

PROFIL DES ENTREPRISES PARTENAIRES & RESPONSABILITES DES PARTENARIATS

*dans les associations et
dans les entreprises partenaires*

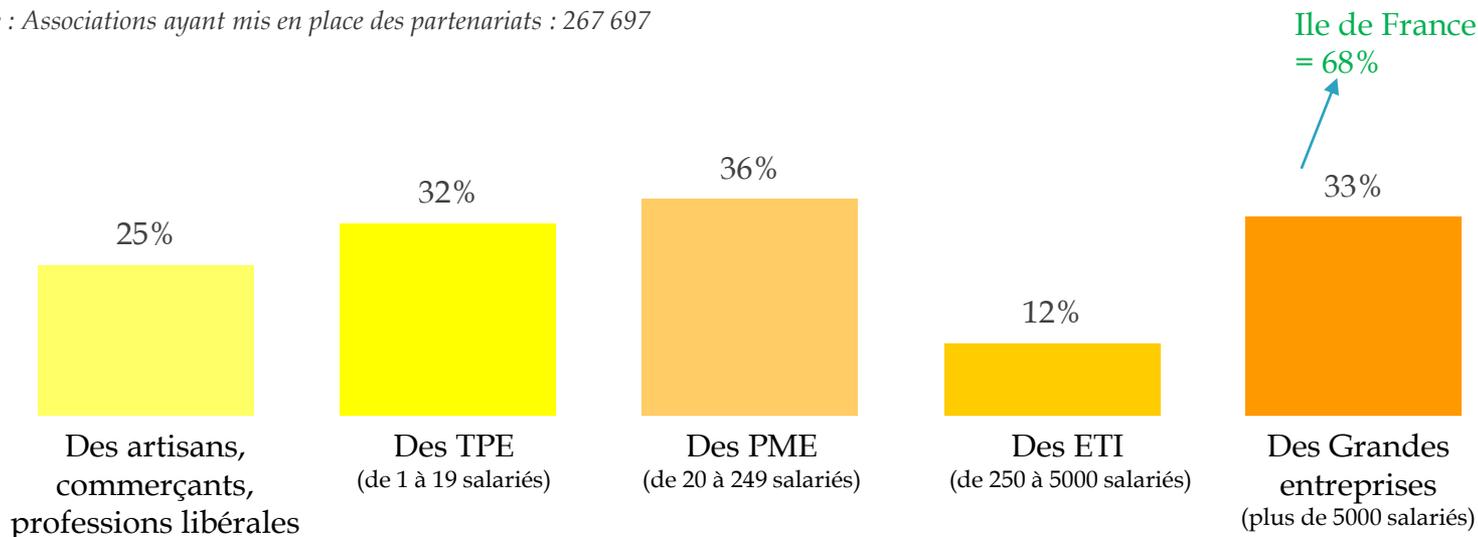




q19 - De manière générale, vos partenaires entreprises sont plutôt : Plusieurs réponses possibles

- ▶ Des partenaires entreprises diversifiés allant de l'artisan/commerçant à la très grande entreprise.
- ▶ Les PME sont bien engagées dans leurs liens avec les associations ...
- ▶ Les associations de l'Ile de France nouent très peu de contacts avec les artisans commerçants et profitent nettement de leur opportunité géographique comparés aux autres régions surtout le Sud Ouest pour mener des partenariats avec de grandes entreprises.
- ▶ Ce sont les associations employeuses et principalement les associations de 10 à 249 salariés qui privilégieront les ETI

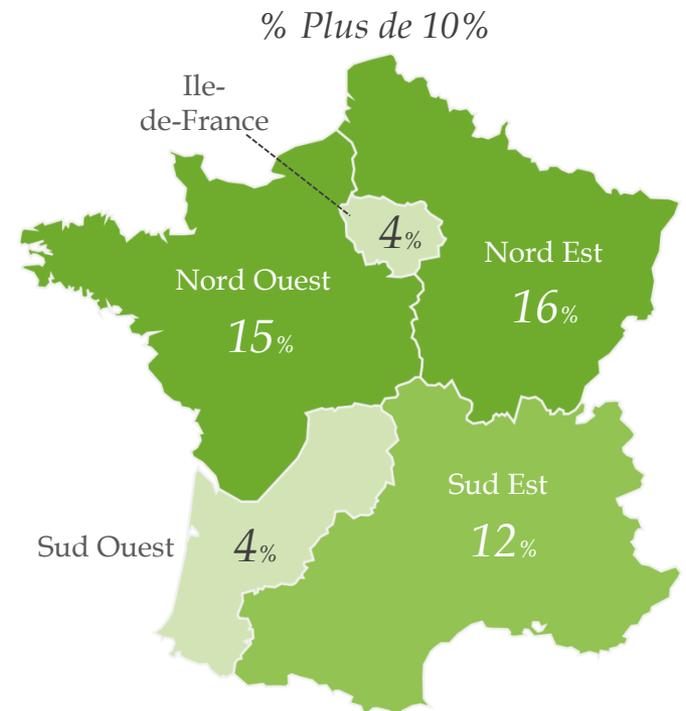
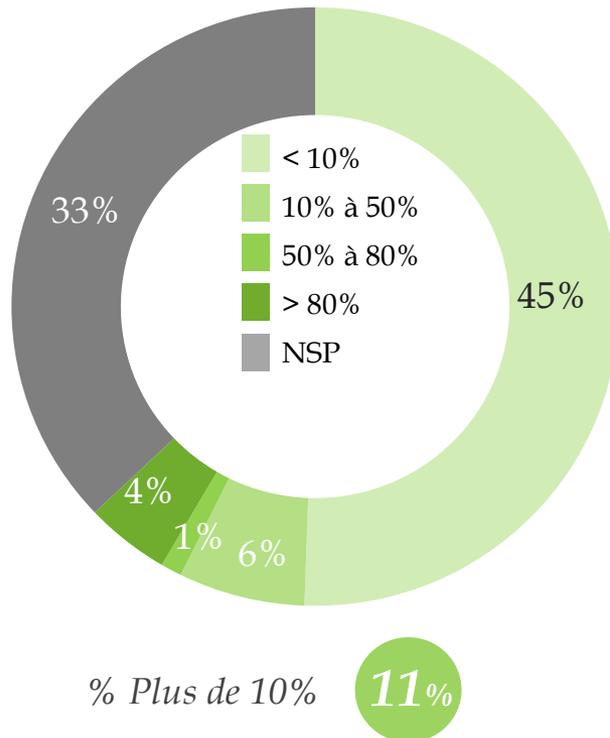
Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



q20 - Parmi ces partenaires entreprises, quelle est la part des entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ?

- ▶ Seule **une** association sur dix enregistre plus de 10% d'entreprises partenaires relevant de l'ESS. On notera néanmoins qu'un tiers des associations ignore la part de l'ESS ... surtout les non employeuses.
- ▶ Mais des disparités régionales apparaissent (sous toutes réserves de la compréhension des l'ESS pour certains dirigeants .
- ▶ ... **Les écarts selon les régions allant de 4% d'associations estimant à plus de 10% de partenaires ESS en Ile de France à 16% dans le Nord Est .**

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



% Oui - X%/Y% : résultat significativement supérieur/inférieur à l'ensemble

Bases : Ile-de-France : 38 688 / Nord Ouest : 59 543 / Nord Est : 40 573 / Sud Ouest : 29 901 / Sud Est : 98 992



Directions en charge des partenariats dans les entreprises partenaires

- ▶ En face d'elles, les associations ont développé des partenariats le plus souvent avec **les directions générales d'entreprises (dans un cas sur deux)**
 - ▶ Des spécificités émergent dès lors que les associations sont employeuses. Ces dernières échangent alors plus fréquemment avec la Fondation d'entreprise (surtout en Ile de France) et dans une moindre mesure avec la Direction territoriale.
 - ▶ Au global les directions RSE apparaissent pour 21% avec une forte présence en Ile de France (47%) .
 - ▶ Ce sont les associations de 10 salariés et plus qui rencontrent plus fréquemment les responsables de la fondation d'entreprise ou le directions RSE comme interfaces partenaires.



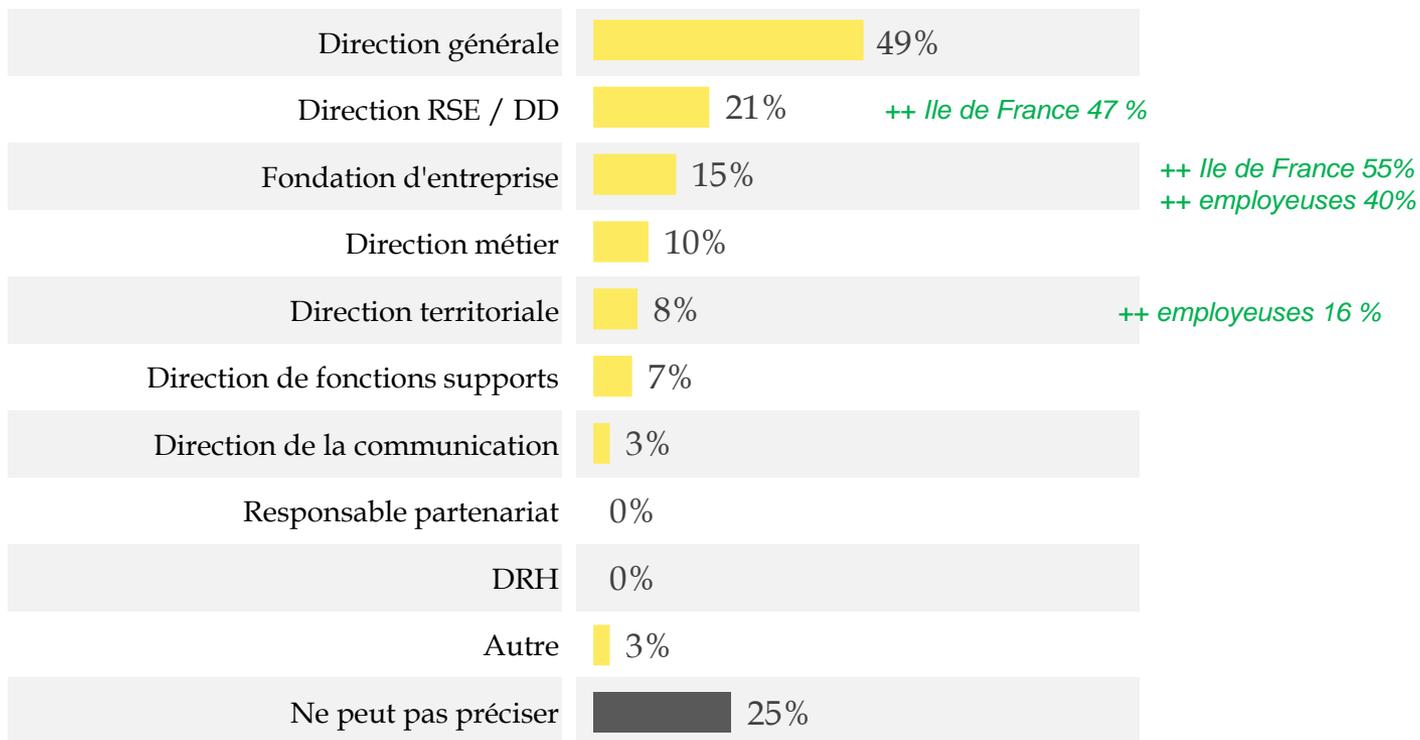


Directions en charge des partenariats dans les entreprises partenaires



q22 - Au sein des entreprises partenaires, avec quelle(s) directions votre association a t'elle développé des partenariats ?
Plusieurs réponses possibles

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697





La gouvernance et les responsables des associations en charge des partenariats avec les entreprises

- ▶ Sans surprise, au global en raison du poids des associations non employeuses, **le président ou vice président de l'association arrive en première position en charge des partenariats pour 6 associations sur 10**. En Ile de France c'est plutôt le Directeur général qui suit.
- ▶ Dès que l'association est employeuse, la relation partenariale avec l'entreprise est déléguée à d'autres directions :
 - ▶ Pour les associations de moins de 250 salariés le suivi des partenariats se situent quand même au niveau de la Direction Générale de l'association.
 - ▶ Pour les associations au-delà 10 salariés, le poste de responsable dédié aux partenariats prend de l'importance surtout dans les 250 salariés et plus (57%).
 - ▶ La part des directeurs de sites ou responsables territoriaux arrivent à près d'un tiers dans les associations de 250 salariés et plus.
 - ▶ A noter également que certains bénévoles peuvent être également en charge du suivi même dans les associations employeuses.



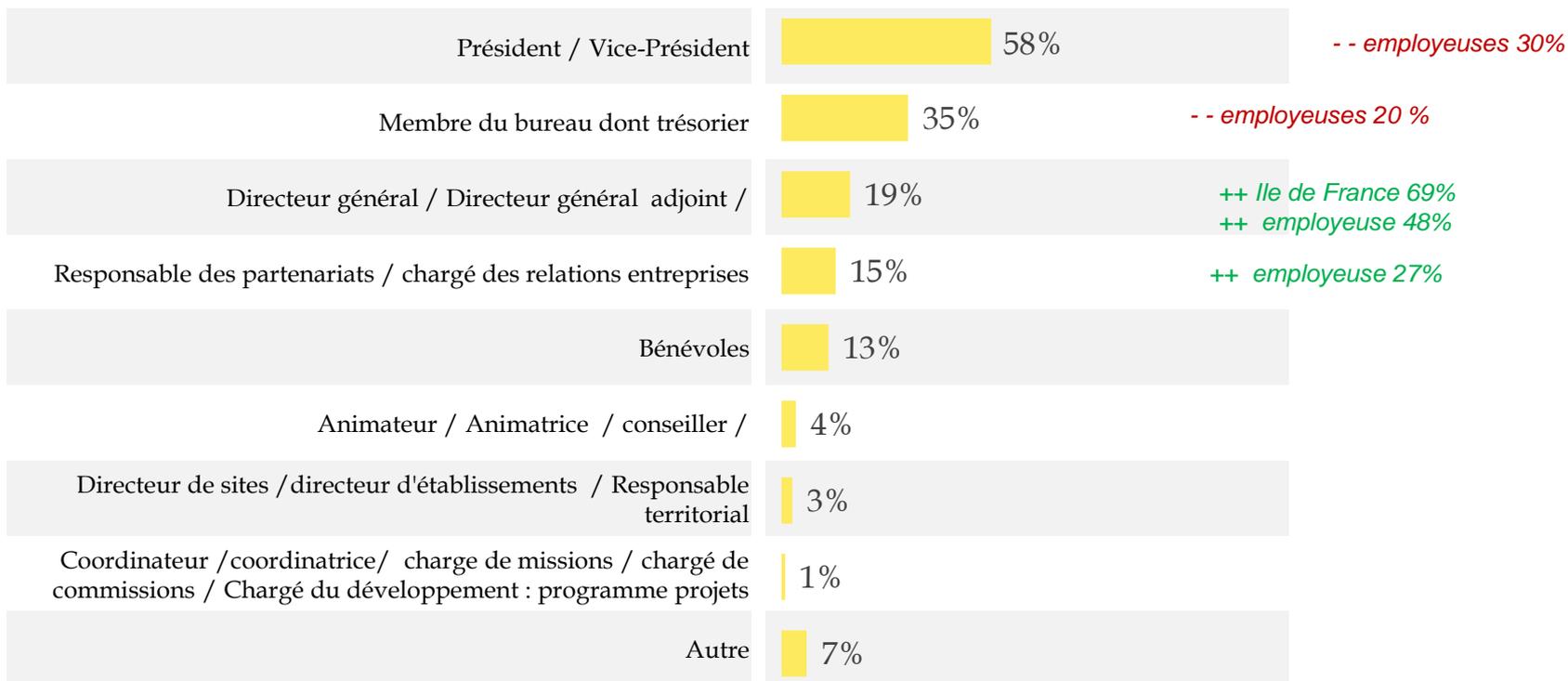


Personnes en charge des relations partenariales dans les associations



q21 - Quelle(s) personne(s) au sein de votre association est/sont en charge des partenariats avec les entreprises ? Plusieurs réponses possibles

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697





5



L'AVENIR DES PARTENARIATS



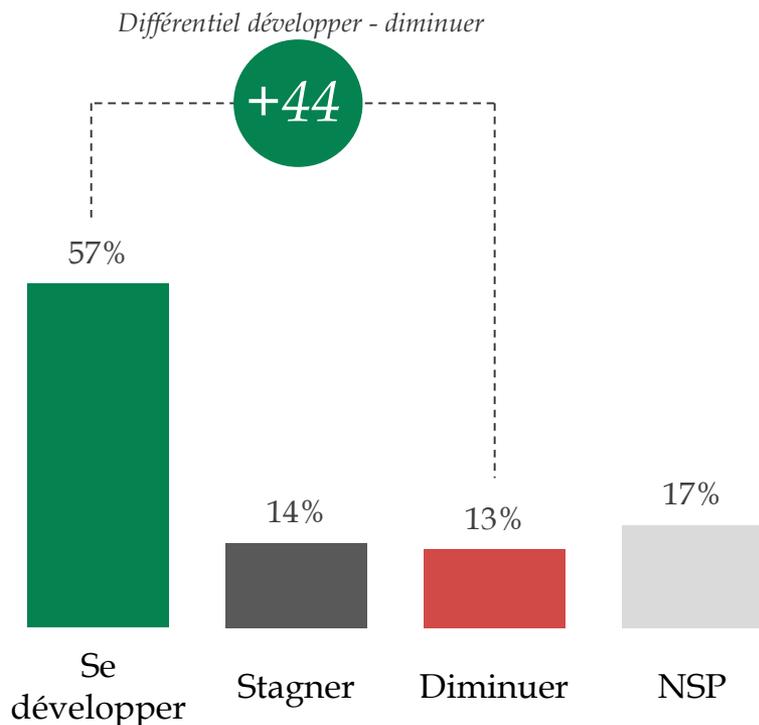


- ▶ Les dirigeants d'associations affichent un optimisme résolu quant à l'avenir des partenariats associations-entreprises : près de 6 associations sur 10 envisagent un développement des relations partenariales avec les entreprises aussi bien de façon générale que propre à leur association.
- ▶ A cet égard, les dirigeants d'associations semblent encore plus optimistes concernant leurs propres organisations qu'au vu de la situation en générale : +51 points de différentiel développement-diminution vs +44 points
- ▶ Néanmoins, on constate des disparités selon les territoires :
 - ▶ Ainsi l'Île de France envisage un plus fort développement en général avec un différentiel développement-diminution significatif de +68 points
 - ▶ La région Nord Ouest quant elle se déclare plus optimiste pour ses propres associations que sur le développement en général (+ 16 points)
- ▶ On enregistre également des différences selon les associations employeuses ou non :
 - ▶ Les dirigeants des associations employeuses entrevoient plus volontiers un développement des relations partenariales futures et ce d'autant plus qu'elles comptent un grand nombre de salariés.



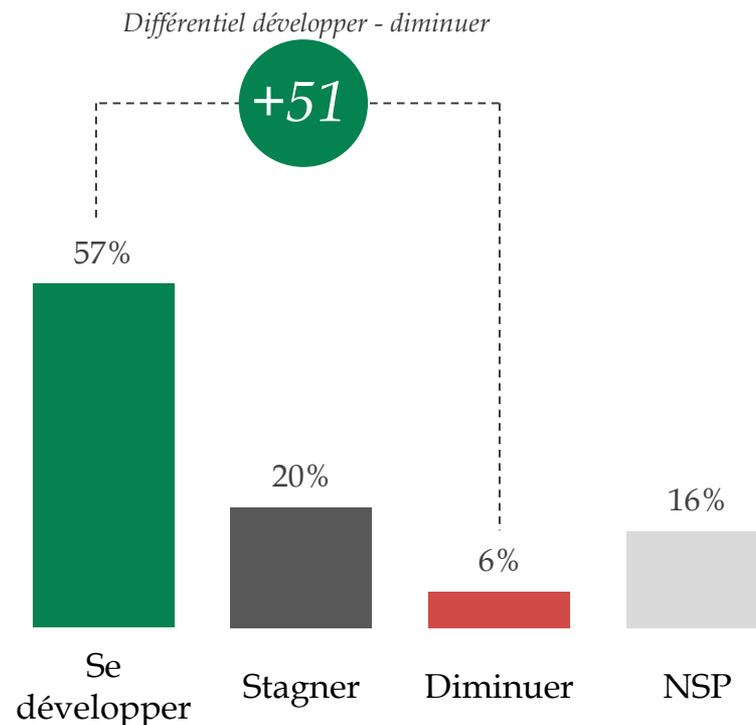
q25 - De manière générale, comment pensez-vous que les relations entre associations et entreprises vont évoluer à l'avenir ? Diriez-vous qu'elles vont...

Base : Ensemble des associations : 703 683



q26 - Concernant votre association en particulier, comment pensez-vous que les relations avec les entreprises vont évoluer à l'avenir ? Diriez-vous qu'elles vont...

Base : Ensemble des associations : 703 683





L'avenir des partenariats selon leur territoire



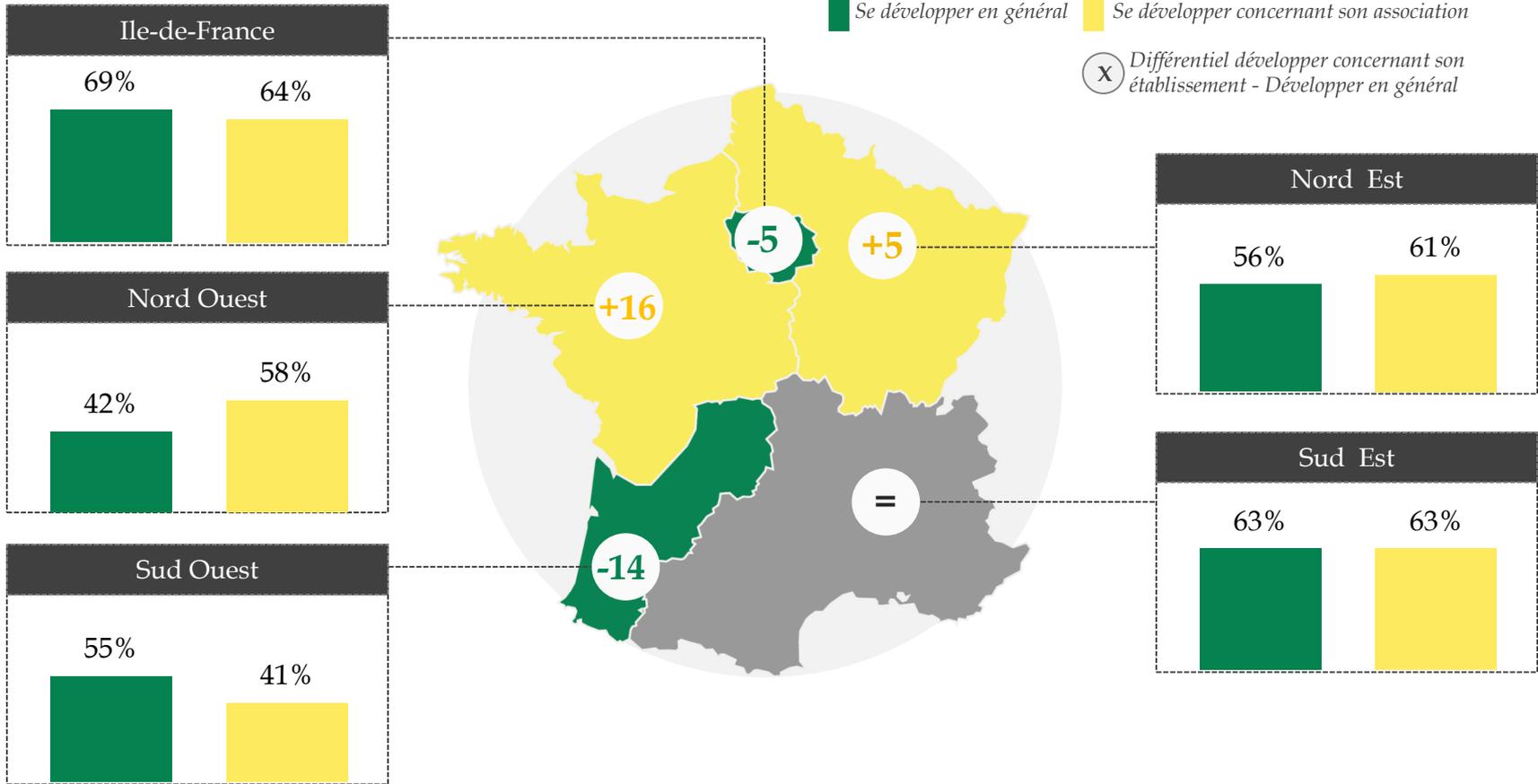
q25 - De manière générale, comment pensez-vous que les relations entre associations et entreprises vont évoluer à l'avenir ? Diriez-vous qu'elles vont...
q26 - Concernant votre association en particulier, comment pensez-vous que les relations avec les entreprises vont évoluer à l'avenir ? Diriez-vous qu'elles vont...

Base : Ensemble des associations : 703 683

X% / Y% : Ecart significativement supérieur/inférieur à l'ensemble

■ Se développer en général ■ Se développer concernant son association

⊗ Différentiel développer concernant son établissement - Développer en général



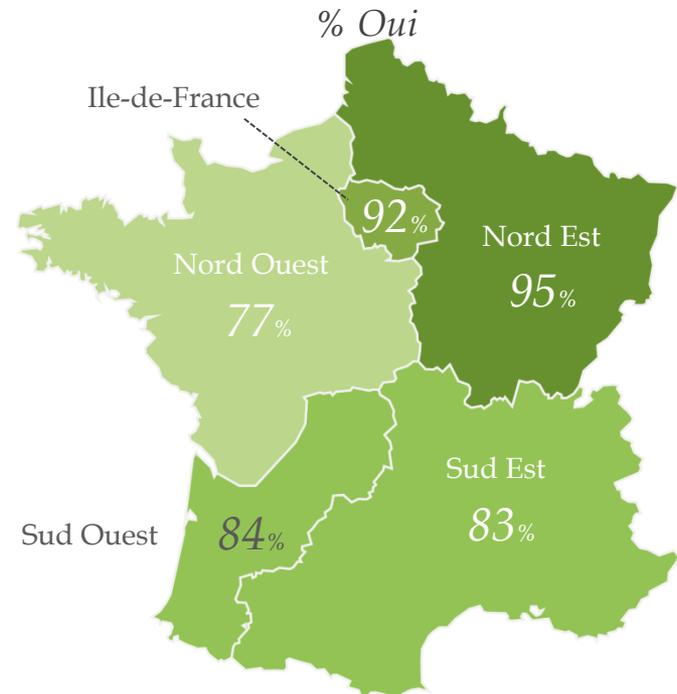
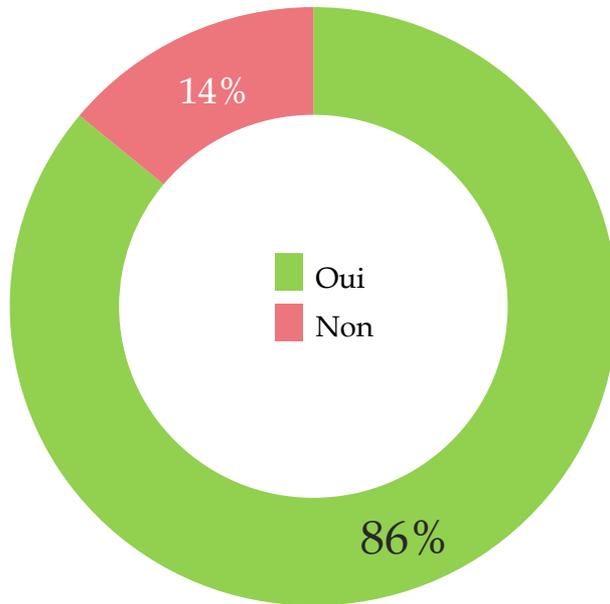
Bases : Ile-de-France : 116 337 / Nord Ouest : 133 057 / Nord Est : 132 069 / Sud Ouest : 114 235 / Sud Est : 207 985



q27 - Selon vous, ces relations sont-elles source d'innovation pour répondre aux enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux ?

- ▶ Pour une très grande majorité d'associations (9 sur 10), les relations partenariales favorisent l'innovation.
- ▶ Cette tendance est d'autant plus marquée dans les régions d'Ile de France et du Nord Est.

Base : Ensemble des associations : 703 683



% Oui - X% / Y% : résultat significativement supérieur/inférieur à l'ensemble

Bases : Ile-de-France : 116 337 / Nord Ouest : 133 057 / Nord Est : 132 069 / Sud Ouest : 114 235 / Sud Est : 207 985

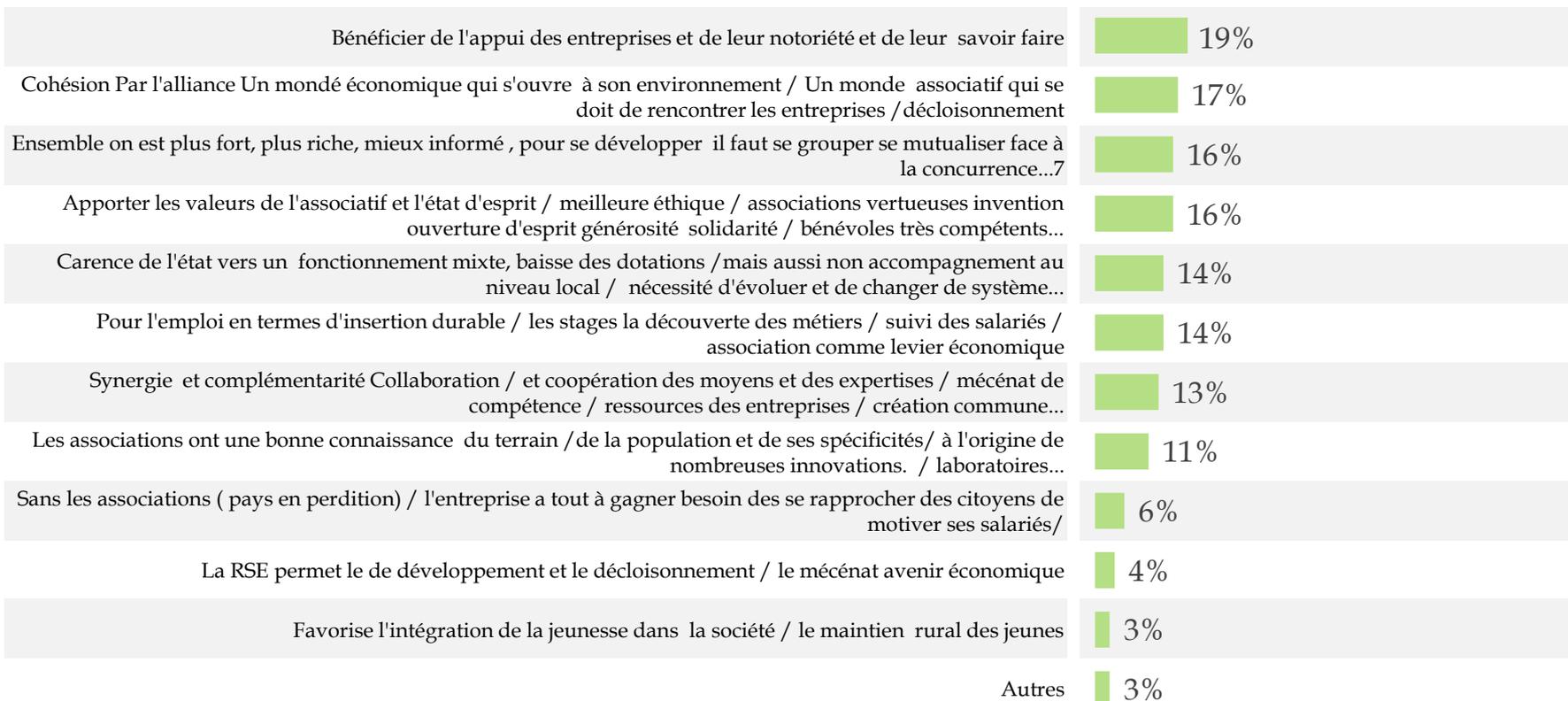
Raisons spontanées de voir les partenariats comme source d'innovation



q27 - Selon vous, ces relations sont-elles source d'innovation pour répondre aux enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux ? Pourquoi ?

Question ouverte - Base : Pensez que ces relations sont sources d'innovation : 255 031

86% de oui





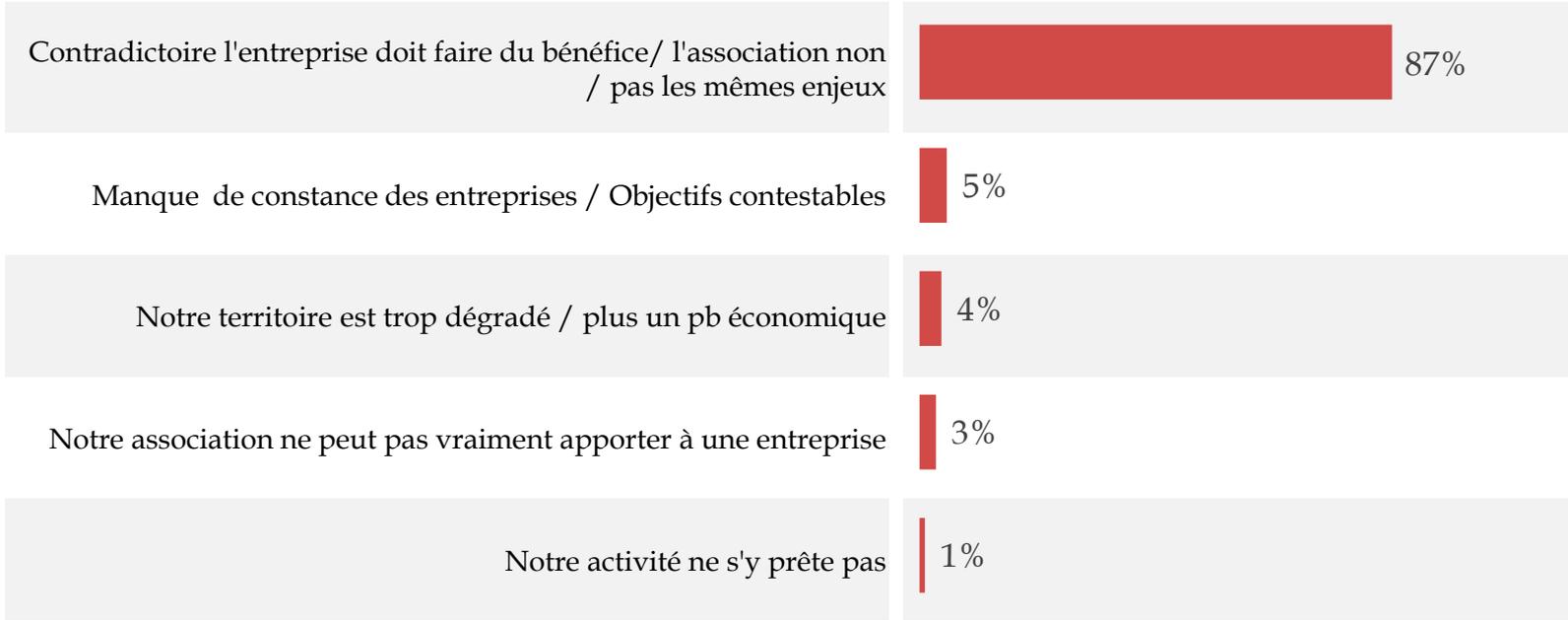
Raisons spontanées de ne pas voir les partenariats comme source d'innovation



q27 - Selon vous, ces relations sont-elles source d'innovation pour répondre aux enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux ? Pourquoi ?

Question ouverte - Base : Ne pensent pas que ces relations soient sources d'innovation : 15 321

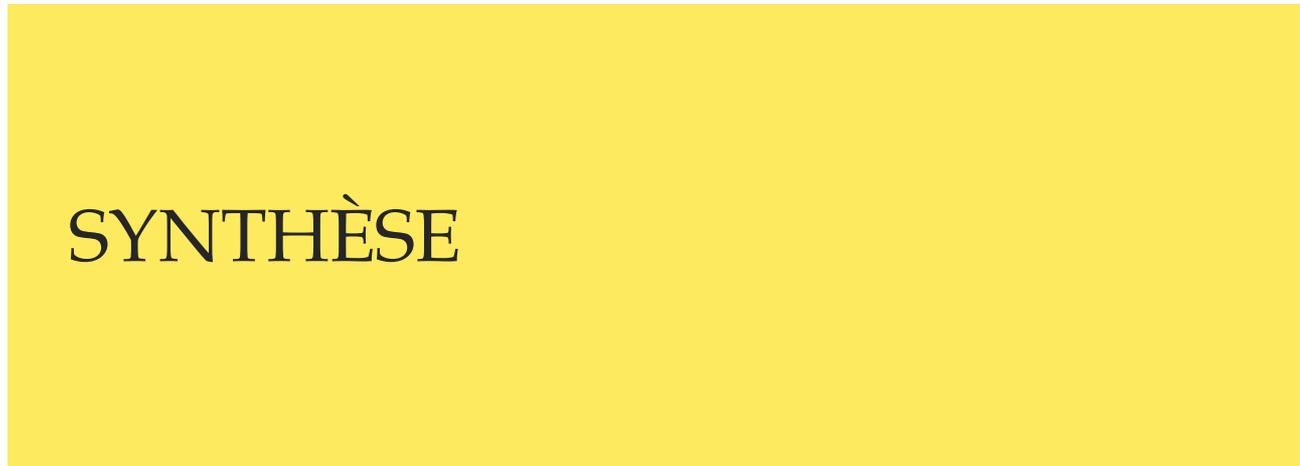
14 % de non



6



SYNTHÈSE





- ▶ **Les associations, un univers au service de l'intérêt général, de plus en plus structuré et mieux repérable**
- ▶ En 2015, l'univers statistique des associations bénéficie d'une meilleure prise en compte par l'INSEE.
- ▶ Les résultats ici présentés proviennent d'un échantillon qui a été pondéré à l'univers connu tant au niveau des territoires que selon la taille de l'association en termes de tranches salariales.
- ▶ Notons néanmoins, que l'étude est basée sur un univers de **706 683** associations après exclusion de certains codes NAF (activités) qui n'apparaissent pas directement liés à notre recherche.
- ▶ Il est donc permis de considérer les données présentées sur les profils des associations interrogées comme représentatives du tissu associatif tel qu'il se structure aujourd'hui dans le périmètre retenu.
 - ▶ Une grande tendance structurelle de l'univers demeure au fil des ans : **82% des associations sont non employeuses** (**84 % dans ARPEA**).
 - ▶ Si les associations sont en grande majorité sans salariés, en revanche, elles sont également en grande majorité assistées dans leur activité par des bénévoles.(95%)
 - ▶ Peu d'associations enregistrent la présence de volontaires (11%)
 - ▶ 1 association sur 2 travaille sur un périmètre d'intervention au seul niveau local.
 - ▶ 70 % des associations ont 6 ans d'ancienneté et plus (52% ont plus de 10 ans)
 - ▶ Dans l'univers de l'étude, 70 % des associations ont un budget inférieur à 50 000€ (versus 87% dans ARPEA)



La perception des dirigeants d'associations sur les fragilités de leurs territoires Une note plus « pressante » que celle des dirigeants d'entreprises

- ▶ A la suite de l'écoute des chefs d'entreprise, le programme PHARE portant sur les fragilités et la co-construction en territoire, a conduit une étude auprès des associations.
- ▶ 654 dirigeants d'associations (*Président, Vice Président, membres du bureau Directeurs généraux, directeurs territoriaux*) ont donc été sollicités pour désigner à partir d'une liste de thématiques celles qui se révélaient porteuses d'une certaine fragilité de leur territoire selon la même logique de questionnaire que celle menée auprès des entreprises de 10 salariés et plus, ainsi que celle menée auprès des citoyens.
- ▶ Les dirigeants d'associations ont également été interrogés sur les relations partenariales que celles-ci ont pu nouer avec des entreprises.



- ▶ En premier enseignement, les notes attribuées par les associations concernant les thématiques impliquant des fragilités, se sont révélées plus élevées en général, que celles attribuées par les dirigeants d'entreprises et légèrement moins élevée que le citoyen.
- ▶ Au niveau France entière, le premier thème signalé **Emploi/chômage/insertion** a enregistré une note moyenne de **6,8 vs 5,6** pour les entreprises, et **7,1** pour citoyen .
- ▶ Cette note de 6,8 se décompose comme suit :
 - 60% de dirigeants ayant noté de 7 à 10
 - 28% de dirigeants ayant noté de 5 à 6
 - 18% de dirigeants ayant noté de 1 à 4
- ▶ Ce repère de répartition des notes de fragilités attribuées au premier critère avec plus d'un point d'écart prend toute sa dimension à l'analyse des deuxième et troisième critères retenus par les associations :
 - «le vieillissement/ l'intergénérationnel (**6,7** pour les associations versus **5,2** pour les entreprises) ,
 - le lien social / l'isolement (**6,4** pour les associations versus **5,1** pour les entreprises)



La perception des dirigeants d'associations sur les fragilités de leurs territoires

Une préoccupation de fond : **la personne la plus fragilisée**

- ▶ Afin de permettre aux répondants de tracer un panorama le plus précis permis de leurs perceptions des différents enjeux de leurs territoires, les thématiques devant être notées de 1 à 10 étaient classées selon:

1. Des enjeux économiques :

→ *Emploi/chômage/insertion, Développement économique, Niveau de vie / pouvoir d'achat*

2. Des enjeux sociaux :

→ *Mal logement, Pauvreté / lutte contre l'exclusion, Diversité / handicap, Vieillesse / intergénérationnel, Isolement / lien social*

3. Des enjeux sociétaux

→ *Sécurité / délinquance, Education, Mobilité / transports, Santé, Accès au numérique, Culture / loisirs,*

4. Des enjeux environnementaux

→ *Transition énergétique/ Environnement / pollution / biodiversité*



- ▶ Les responsables d'associations désignent comme fragilités un trio fort, orienté sur des critères à la fois économiques et sociaux mais surtout sur des critères évoquant « **la personne la plus fragile** » :

- ▶ « les emplois, le chômage, l'insertion professionnelle » (6,8) suivi à quasi égalité par
- ▶ « le vieillissement , l'intergénérationnel » (6,7)
- ▶ « le lien social et l'isolement »(6,4)

- ▶ Une quatrième fragilité la « *pauvreté précarité* » (6,3) prend la place du vieillissement pour les **associations employeuses**. Celles-ci se révèlent très engagées sur le **lien social et à l'isolement**, alors que les associations non employeuses pèsent sur le score du « **vieillesse/l'intergénérationnel** ».



La perception des dirigeants d'associations sur les fragilités de leur territoire

L'espace de déséquilibre des personnes	Notes moyennes	La dynamique territoriale attendue	Notes moyennes	Le socle sociétal	Notes
1. Emploi /chômage / insertion	6,8				
2. Le Vieillissement/inter-générationnel	6,7				
3. Lien social (isolement)	6,4				
4. Pauvreté lutte contre l'exclusion	6,3	1. Développement économique	6,0	1 Le logement	6,0
5. Le niveau de vie pouvoir d'achat	5,8			2 la Santé	5,8
		2 La transition énergétique 3 Mobilité (infrastructure)	5,7 5,7		
				3 Diversité / handicap 4 L'éducation	5,6 5,6
				5 La culture les loisirs 6 L'accès au numérique 7 L'environnement	5,2 5,2 5,2
				9 la sécurité	4,9



L'écoute des associations : l'attention aux déséquilibres

1- A l'écoute des associations : la notion de compréhension d'équilibre et de déséquilibre sur un territoire se signale par la proximité des fragilités

- ▶ En préalable de l'étude association, le programme PHARE, portant sur les fragilités et la co-construction en territoire, a été réalisé auprès des citoyens et des entreprises.
- ▶ Rappelons que les études conduites dans le programme, visant à mieux comprendre la perception de ces trois populations a volontairement été très exigeante d'un point de vue méthodologique quant à la notation utilisée pour hiérarchiser les 16 thématiques proposées. (*note comprises entre 8 à 10 pour les citoyens et 7 sur 10 pour les organisations : associations et entreprises*)
- ▶ Car que signifie **une fragilité**, sinon une difficulté à évoluer de manière satisfaisante en accord avec les avancées de notre civilisation. Si la notion même de fragilité est évolutive et dépendante de son environnement, c'est autour de la notion **de déséquilibre notable** que l'écoute du citoyen s'est engagée, puis celle de l'entreprise et enfin celle de l'association.



- ▶ Les résultats de l'étude menée auprès d'associations se révèle forte en images de difficultés possibles car en complément de la seule hiérarchisation des thématiques, la proximité même des fragilités désignées reflète un grand déséquilibre encore vécu en 2015 pour une partie de la population que les dirigeants associatifs invitent à ne pas oublier.



Les 7 messages clés

La personne fragile cumule les difficultés

2- Les associations interpellent sur « la grande fragilité » qui se décline par la proximité de quatre fragilités

- ▶ C'est un Top 4 qui permet de mieux situer la perception des associations concernant les fragilités de leur territoire. En effet, la nature de l'association, employeuse ou non employeuse, fait varier la perception des trois premières fragilités.
- ▶ Les dirigeants d'associations déclinent leur perception selon une note de 7 à 10 :
 - ▶ 60% « Les emplois, le chômage, l'insertion professionnelle »
 - ▶ 66% pour les employeuses et 58 % pour les non employeuses
 - ▶ 60% « Le vieillissement, l'intergénérationnel »
 - ▶ 48% pour les employeuses et 63% pour les non employeuses
 - ▶ 51% « Le lien social, l'isolement »
 - ▶ 60% pour les employeuses et 49 % pour les non employeuses
 - ▶ 48 % « La pauvreté précarité »
 - ▶ 55% pour les employeuses et 47% pour les non employeuses
- ▶ Les associations employeuses privilégient le regard sur la pauvreté et la précarité à celui sur le vieillissement privilégié par les non employeuses.
- ▶ Tous les critères proposés sont signalés comme préoccupant par plus de 30 à 40% des dirigeants à l'exception de la sécurité* (2 dirigeants sur 10)

(REMARQUE : l'étude sur 5 régions a été conduite avant le 13 novembre)



3 - Un programme pour l'acteur économique du territoire au cœur de son « business »

- ▶ Face aux 16 thématiques proposées, en nommant les 3 fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises doivent se mobiliser, les dirigeants d'associations interpellent l'acteur économique sur une mobilisation au cœur de sa mission : la création d'emploi et le développement de son activité.
- ▶ Les associations poursuivent leur appel à mobilisation avec des critères sociaux porteurs de déséquilibres et de fragilités extrêmes comme le lien social, l'isolement et la pauvreté/ précarité.
- ▶ En fragilité prioritaires au total des trois choix :
 - ▶ Emploi / chômage / insertion professionnelle : 46% (70 % pour les associations employeuses)
 - ▶ Le développement économique : 38%
 - ▶ Lien social / l'isolement : 23%
 - ▶ Pauvreté précarité : 20% (31% pour les associations employeuses)
 - ▶ Le vieillissement l'intergénérationnel : 19%
- ▶ Que ce soit au niveau de leur perception des fragilités sur les 16 thématiques, ou à celle des fragilités prioritaires sur lesquelles les entreprises doivent se mobiliser, les dirigeants d'associations décrivent ici une forme accentuée de « fragilité » pour de nombreuses personnes au sein de notre société.
- ▶ Un programme chargé pour les entreprises : Redonner une activité, mieux insérer professionnellement et déployer son activité pour en éviter les méfaits, mais aussi ne pas oublier de recréer du lien social pour aider à lutter contre l'isolement.



4- Un taux de relations partenariales en hausse ... avec près de 1 200.000 partenariats

- ▶ Le taux de présence des partenariats avec les entreprises s'élèvent à **38%** en 2015 au global
 - ▶ **35 %** pour les associations non employeuses et **53%** pour les employeuses.
 - ▶ Passée la barre des 10 salariés et plus, c'est 6 associations sur 10 qui nouent des partenariats avec des entreprises.= **49 % (1 à 9 salariés), 59% (10 à 49 salariés) 62%(250 salariés et plus)**
- ▶ Le développement des relations est en marche avec pour l'univers associatif une volonté d'accroître ces relations induit par le bon score des « intentionnistes » (**38%**).
- ▶ Les associations sont engagées dans une culture multi-partenariale
 - ▶ **19 %** des associations menant des partenariats n'en ont qu'un seul et la moyenne des partenariats enregistrée est de 4,5 partenariats. (**de 4,1 pour les non employeuses à 7,9 pour les employeuses de 250 salariés et plus**).
 - ▶ Le domaine de l'association va accentuer la tendance ainsi les associations travaillant sur le développement économique enregistrent une moyenne de 7,8 partenariats versus la santé médico social 3,4.
- ▶ Au total l'étude pondérée à l'univers enregistre **1 192.473 partenariats**.
- ▶ En 2015, **les deux tiers** des associations ont mis en place des partenariats de type **mécénat et un tiers d'entre elles des partenariats de pratiques responsables**. Les autres types de relations partenariales comme **l'innovation sociétale ou la coopération économique** concernent un quart des associations. Recréer du lien social pour lutter contre l'isolement, c'est aussi nouer des relations partenariales avec les associations.
- ▶ Dans l'univers, 24% des associations déclarent ne pas avoir mis en place et ne pas avoir l'intention de le faire. Les principales raisons évoquées par 30% de ces réfractaires à la rencontre entre l'acteur économique et l'acteur associatif étant la volonté de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'association, des connexions plus institutionnelles, voire une difficulté à trouver une entreprise dans le secteur.



Les objectifs prioritaires autour du modèle économique associatif

5- Des objectifs de partenariat principalement financiers

- ▶ Les taux obtenus par les différents objectifs proposés aux associations sont assez proches.
 - ▶ Le top 5 des tout à fait d'accord révèle pour les quatre premiers une attente financière vis-à-vis de l'acteur économique
 - ▶ « *bénéficiaire d'une aide matérielle* » (69%)
 - ▶ « *Aider à l'amorçage d'un projet / contribuer au financement d'un projet* (64%)
 - ▶ « *Faire effet de levier pour mobiliser d'autres financements* » (57%)
 - ▶ « *Consolider le financement de l'association* » (56%)
 - ▶ C'est seulement sur le cinquième objectif que l'attente de l'association se porte sur « **Relayer le message que vous portez** » (53%)
- ▶ Concernant les ressources qui sont mobilisées dans le cadre des partenariats :
 - ▶ **Le financement d'un projet** est clairement la première ressource qui mobilise les acteurs associatifs (79% et 83% pour les non employeuses),
 - ▶ Les ressources matérielles (43%) ou encore la capacité à mobiliser les salariés pour une action ponctuelle (39%) suivent mais en net retrait.
- ▶ Le montant financier de l'ensemble des partenariats représente moins de 5000 € pour **45 %** des associations (*A noter que l'Île de France bénéficie de budgets plus importants*).
- ▶ L'audience de ces partenariats se situe à audience locale (43%) et régionale (47%)



Des bénéfices pour les deux acteurs pour qui et avec qui ?

6- Face aux objectifs de financement, des bénéfices sont mis en avant pour le partenaire entreprise

- ▶ Les associations estiment se positionner comme **une garantie d'image** et de soutien envers leurs entreprises partenaires(87%). Les associations employeuses nuancent néanmoins leur caution concernant cet apport d'image surtout quand elles se situent dans les moins de 250 salariés.
 - ▶ 85% évoquent le bénéfice pour l'entreprise de soutenir un projet d'intérêt général,
 - ▶ 68% évoquent le bénéfice de participer à l'ancrage territorial de l'entreprise,
 - ▶ 62% pensent au bénéfice pour l'entreprise de fédérer ses collaborateurs.
- ▶ De plus, 52% des associations considèrent être **source d'innovation pour l'entreprise**.
- ▶ Des bénéfices pour quel type d'entreprise ? Toutes les entreprises sont en relation avec les associations !
 - ▶ Un panel de partenaires entreprises diversifiés allant de l'artisan/commerçant à la grande entreprise, en passant par les TPE & PME,
 - ▶ Les TPE, PME et très entreprises (plus de 5000 salariés) sont bien engagées et représentent plus d'un tiers chacune.
- ▶ En raison du poids des associations non employeuses, le Président / Vice président de l'association arrive en première position en charge des partenariats pour 6 associations sur 10.
 - ▶ Dès que l'association dépasse les 10 salariés et + le poste de responsable dédié aux partenariats prend de l'importance surtout dans les 250 salariés et plus (57%)
 - ▶ La part des directeurs de sites ou responsables territoriaux arrivent à près d'un tiers dans les associations de 250 salariés et plus.
- ▶ Côté interlocuteur au sein des entreprises
 - ▶ Dans 1 cas sur 2 leurs interlocuteurs entreprises se situent plutôt au niveau des directions générales.
 - ▶ Au global les directions RSE apparaissent pour 21% avec une forte présence en Ile de France (47%) .
 - ▶ Ce sont les associations de 10 salariés et plus qui rencontrent plus fréquemment les responsables de la fondation d'entreprise ou le directions RSE comme interfaces partenaires



Le partenariat : une vraie source d'innovation

7 - Un avenir porteur d'innovation

- ▶ L'avenir des partenariats avec les entreprises est envisagé de façon positive, avec près de 6 associations sur 10 qui prévoient un développement des relations partenariales avec les entreprises aussi bien de façon générale que pour leur association.
- ▶ Pour près de 9 associations sur 10, la relation partenariale trouve aussi sa légitimité et peut être surtout dans une relation qui apparaît clairement comme une source d'innovation pour répondre aux enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.
- ▶ Les raisons évoquées par les associations rappellent :
 - ▶ la nécessité d'aller vers le décloisonnement « *Cohésion Par l'alliance Un monde économique qui s'ouvre à son environnement / Un monde associatif qui se doit de rencontrer les entreprises /décloisonnement* »,
 - ▶ L'incourtournable alliance pour faire face « *Ensemble on est plus fort, plus riche, mieux informé , pour se développer il faut se grouper se mutualiser face à la concurrence. » Pour l'emploi en termes d'insertion durable / les stages la découverte des métiers / suivi des salariés / association comme levier économique »,*
 - ▶ Le désengagement de l'Etat « *Carence de l'état vers un fonctionnement mixte, baisse des dotations /mais aussi non accompagnement au niveau local / nécessité d'évoluer et de changer de système »,*
 - ▶ L'efficacité par la meilleure connaissance des entreprises des enjeux de la fragilité « *Synergie et complémentarité Collaboration / coopération des moyens et des expertises / mécénat de compétence / ressources des entreprises / création commune* ».
- ▶ Mais aussi la richesse de ces alliances entre ces deux mondes : « *Apporter les valeurs associatives et l'état d'esprit / meilleure éthique / associations vertueuses / invention / ouverture d'esprit / générosité / solidarité / bénévoles très compétents* »

Les associations se positionnent ici clairement comme les garantes que tout ne se passe pas au seul niveau économique en ce monde, mais elles reconnaissent aussi, pour la majorité d'entre elles, que par des alliances avec leur partenaire entreprise elles peuvent aller plus loin et à la création de solutions nouvelles contre les fragilités.



L'Observatoire national des partenariats remercie tout particulièrement

- Les 654 dirigeants associatifs qui ont répondu à l'étude PHARE-Associations



- Les partenaires de l'étude qui ont mobilisé leur réseau pour répondre à l'étude :



- Le Mouvement Associatif avec lequel l'étude a été conçue et réalisée



Les partenaires du programme d'études PHARE



Les travaux de recherche du RAMEAU sont diffusés grâce au soutien de :

